

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4143 du Jeudi 15 Septembre 2022 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CRIMINALITÉ

Le 05 608 48 48, le numéro de l'escroquerie contre les ministres! (P.4)

DECES DE LA REINE ELIZABETH II

Le monde salue une souveraine qui a marqué le siècle

(P.7)



INSTITUT FRANCAIS DU CONGO (IFC)

L'Orchestre symphonique Les Violons de Brazzaville annonce un concert de musique classique le 1^{er} octobre



(P.17)

EDITORIAL:

Etats généraux

ASSURANCES

Le Groupe SUNU consolide son expansion panafricaine en acquérant Allianz Congo Assurances



M. Thierry Brou Kouadio (P.20)

ASSEMBLEE NATIONALE

Les députés, enfants gâtés de la République?

(P.3)

CANAL+



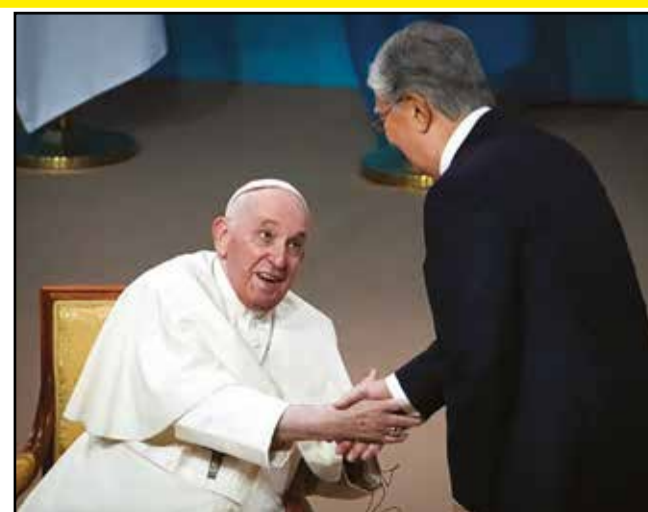
VIVEZ PLUS DE 800 MATCHS EN EXCLUSIVITE



06 877 92 92
CANAL+ CONGO

38^e VOYAGE APOSTOLIQUE DU SAINT-PERE

Le Pape François au Kazakhstan pour «amplifier» le cri des peuples pour la paix



Kassym-Jomart Tokaïev (à droite), Président du Kazakhstan, saluant le Pape François avant son adresse aux autorités politiques et diplomatiques (P.11)

TECHNOLOGIES

Connaître les caractéristiques technologiques et les commodités du service Yango

Les dirigeants de la société technologique Yango ont tenu une conférence de presse dans un hôtel local le jeudi 1^{er} septembre 2022, à Brazzaville, pour présenter officiellement l'application de transport urbain en ligne au Congo. Il a été animé par M. Adeniyi Adebayo, responsable de Yango pour l'Afrique et M. Precy Ndongui, directeur national de Yango.



Precy Ndongui et Adeniyi Adebayo répondant aux préoccupations des journalistes

Yango est un service international qui vous permet de commander des voitures en ligne via une application via un téléphone iPhone ou Android. La plateforme technologique est déjà présente dans plusieurs pays d'Europe, d'Asie centrale, du Moyen-Orient et d'Afrique. Sur le continent africain, le service est déjà opérationnel en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Cameroun, au Sénégal, en Zambie, en Angola et en République démocratique du Congo (RDC). Le Congo est le 8^{ème} pays africain à mettre en œuvre ce service, opérationnel depuis deux semai-

nes. Yango a apporté une touche moderne aux transports urbains de Brazzaville. Les intervenants à la conférence de presse ont expliqué le fonctionnement du service Yango. Pour commander un taxi en ligne de n'importe où, vous devez télécharger l'application Yango, l'ouvrir et spécifier la destination. Si la géolocalisation est activée, le service affiche l'emplacement de l'utilisateur. L'utilisateur peut facilement trouver le conducteur le plus proche. Une fois que la voiture de taxi est occupée par le demandeur, les algorithmes de l'application calculent automatiquement

le tarif à l'avance. Le client sait ce qu'il peut payer à l'arrivée. Pour l'instant, le tarif est payé en espèces. Mais, d'autres formes de paiement seront bientôt disponibles. Les responsables de Yango ont souligné les avantages du service: qualité de service, mise à disposition

d'une équipe de support qui peut être contactée via l'application pour poser des questions, signaler un inconvénient ou même récupérer un article laissé dans la cabine. Les présentateurs de la conférence ont noté que, contrairement à d'autres services de transport en ligne, Yango

dispose de technologies uniques. Par exemple, l'application utilise ses propres cartes et des systèmes de calcul d'itinéraire innovants qui réduisent considérablement les coûts du service, non seulement pour les passagers, mais aussi pour les chauffeurs de taxi, qui pourront désormais travailler sur

une base de «commande en chaîne». Cela signifie que le système permet aux conducteurs de gagner beaucoup de temps dans la recherche de nouveaux clients, car ils peuvent se diriger vers le point de départ suivant dès qu'ils ont terminé le voyage en cours. L'optimisation du temps passé sur la route, avec des déplacements consécutifs et intelligemment répartis, se traduit par moins de coûts de carburant, moins d'usure de la voiture et même réduire la congestion urbaine. Yango ne travaille pas directement avec les chauffeurs, mais avec des partenaires locaux, des sociétés de transport enregistrées par l'État. Les conducteurs peuvent apprendre à travailler avec l'application et suivre une formation. Avec des options de sécurité et de supériorité technologique, Yango vise à devenir rapidement l'une des marques les plus connues de l'industrie de la mobilité urbaine à Brazzaville, ont déclaré des responsables de Yango.



Programme « Villes résilientes en République du Congo » Composante « Société civile, Eaux usées et déchets » AO_GRETE/NOVAi_006/2022

11ème Fonds européen de développement
EuropeAid/167851/DD/ACT/CG
Contrat FED/2020/421-299



1. Le Gret est une ONG internationale de développement, de droit français, créé en 1976. Il est présent au Congo depuis 2002, en appui à la société civile et en appui des collectivités locales dans la mise en place des services de gestion des déchets. Dans le cadre du programme «Villes résilientes en République du Congo» du 11ème FED mis en œuvre à Nkayi et Owando et financé par l'Union Européenne, la composante n°3 «société civile et eaux usées» est mise en œuvre par le Gret, en partenariat avec l'ONG Initiative Développement (ID), l'association Action Contre la Pauvreté (ACP) et l'Association des Femmes pour le Développement de la Bouenza (AFDB), depuis décembre 2020.

Dans le cadre de cette composante n°3, qui vise à améliorer le système de gestion des eaux usées et des déchets, des composteurs doivent être acquis par le projet afin de réduire les quantités de déchets à collecter par le service de gestion des déchets.

2. Le Gret sollicite de la part des candidats intéressés au présent appel d'offre publié, des offres sous plis fermés pour la confection de 2000 composteurs à Nkayi et 500 composteurs à Owando. Le présent appel d'offre est réparti en trois (03) lots :

LOT N°1 : Confection de 1000 composteurs petit modèle à Nkayi

LOT N°2 : Confection de 1000 composteurs grand modèle à Nkayi

LOT N°3 : Confection de 500 composteurs (petit et grand modèle) à Owando

Le candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible. Les candidats peuvent s'associer en groupements. **Le présent marché concerne exclusivement les artisans enregistrés dans les villes de Nkayi et Owando (Présentation des documents justificatifs signés par les autorités administratives : quittance/reçu de paiement des taxes/impôts, carte d'artisan et/ou RCCM, etc.).**

3. Une visite des modèles de composteurs sera organisée **le lundi 26 septembre à Nkayi** (rendez-vous à 10h dans les locaux du Gret à Nkayi, sis au n°1 de l'avenue des écoles en face de l'école primaire Ex drapeau rouge) et à Owando (rendez-vous à 10h dans les locaux du Gret à Owando, sis 58 bis, rue de Dolisie, Quartier 2-Yengo). La présence des candidats souhaitant déposer une offre est indispensable. Les frais de déplacement liés à cette visite sont à la charge des candidats. **Une attestation de présence à cette visite sera remise lors de la visite**

des modèles de composteurs et devra être annexée à l'offre déposée par le candidat.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres, peut être retiré au Gret de lundi à vendredi entre 8h30 et 17h00, aux adresses suivantes : 798, rue Moukoulou, Plateau des 15 ans, Moundali/Brazzaville ; 1, avenue des écoles en face de l'école primaire Drapeau rouge, CQ 15-KIVIDI, Nkayi ; 58 bis, rue de Dolisie, Quartier 2-Yengo, Owando. **Le retrait du DAO n'est pas payant.**

5. La date de remise des offres est prévue le vendredi 14 octobre 2022 à 12h30, aux adresses susmentionnées. Les offres seront ouvertes 48 heures après le jour limite de remise des offres, en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. Pour toute question concernant l'appel d'offres, veuillez contacter le Gret **au plus tard le lundi 3 octobre 2022** par écrit aux adresses susmentionnées.

Brazzaville, le 12 septembre 2022

Stève MOUKENDI
Chef de projet

Les députés, enfants gâtés de la République ?

Réunis en séance plénière le lundi 29 août 2022, les députés ont examiné et adopté les règlements financier et intérieur de leur institution devant régir la 15^e législature. Les travaux ont été présidés par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale.

Le règlement intérieur est une loi organique qui détermine et fixe les règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale qui exerce concurremment avec le sénat, le pouvoir législatif et contrôle l'action du Gouvernement. Malheureusement, dans l'exercice de leurs fonctions de représentants du peuple, les députés sont le plus souvent absents aux travaux en commissions et lors des séances plénières. Désormais, «les absences injustifiées aux travaux en commissions sont passibles des sanctions pécuniaires». Par contre, les absences répétitives non justifiées au bureau en commission ou en plénières, entraînent une retenue des frais de session par le bureau de l'Assemblée nationale au prorata des journées d'absence.

Les députés retardataires qui, sans motif valable, arrivent aux séances trente minutes après l'appel nominal ou quittent la salle avant la clôture de la séance sans autorisation s'exposeront à des sanctions. A noter que parmi les points négatifs qui ont caractérisé la 14^e législature de l'Assemblée, il y avait le non-respect de la notion d'heure et les absences. Les sessions débutaient avec beaucoup de retard. Les absences étaient légion. Les députés venaient et partaient quand ils voulaient parfois sans attendre la fin des plénières. D'autres, curieusement, pouvaient se taper le luxe de s'absenter pendant des mois, sans aucune raison valable, ni s'excuser ou prendre une permission auprès du bureau de l'Assemblée nationale. Dès lors, étaient-ils en phase avec la fonction qui est la leur, de représenter les populations et exprimer leurs préoccupations?

Conscient de cette réalité, Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, avait promis lors de sa prise de fonction en 2017 de corriger cela en remettant les pendules à l'heure. Pour cela, il avait appelé les députés à être des modèles tout au long de la 14^e législature pour la bonne image du Parlement.

Ce constat, Isidore Mvouba l'avait, une fois de plus, fait le lundi 21 août 2017, à l'occasion de la première séance plénière de la nouvelle législature consacrée à la mise en place de la commission ad hoc chargée de préparer les documents organiques de la 14^e législature de l'Assemblée nationale.

Pour lui, les retards et absences ne devront plus être tolérés. Pour cela, il avait mis en garde les députés. «Dorénavant, les séances vont débuter à des heures prévues. L'appel se fera 30mn avant. Après l'ouverture, les portes seront fermées, plus personne n'entrera», avait décidé Isidore Mvouba qui entendait imposer

Dans la pratique, les décisions prises ne sont pas vraiment respectées. Les séances débutent toujours en retard et les députés s'absentent malgré tout, sans être inquiétés. Le Congolais est, bien souvent habitué aux effets d'annonce. Espérons qu'il n'en sera pas le cas lors de la 15^e législature.

demnité et une prime de fin de législature.

Pour constituer un groupe parlementaire, les députés peuvent se grouper par affinité politique. Aucun groupe ne peut comprendre moins de six députés non compris les apparentés...Les députés qui n'appartiennent à aucun parti peuvent



Les parlementaires

un nouveau souffle à l'Assemblée nationale comme pour rompre avec les vieilles pratiques de la 13^e législature.

«Vous êtes avertis. Apprenez à être à l'heure. Vous devez être des modèles tout au long de la 14^e législature pour la bonne image du Parlement», avait-il insisté, en s'adressant aux députés. Isidore Mvouba entendait être le porte étendard de la rupture à l'hémicycle. «La rupture, c'est aussi le respect des heures fixées pour les séances. Je m'y attèlerai pour qu'il en soit ainsi», avait-il promis.

A en croire le président de l'Assemblée nationale, les députés ont l'obligation de ne jamais perdre le contact avec l'hémicycle parce qu'ils représentent la population. Pour preuve, «derrière chaque député élu, il y a plusieurs milliers de Congolais. C'est l'honneur pour eux de les représenter et de les respecter tous, quels que soient leur vote et conviction politique».

Les députés doivent être au cœur des débats. Car, «la spécificité de l'Assemblée Nationale, c'est d'être l'expression du peuple, dans sa diversité. Par conséquent, ils doivent être présents puisque c'est pour ça qu'ils ont été élus par les populations et que l'Assemblée nationale les paie».

Des mises en garde qui semblaient déranger les députés dont certains sont réputés comme étant des champions en matière d'absentéisme. Et pourtant, chaque mois, ils viennent percevoir leurs émoluments ou les primes des sessions auxquelles ils n'ont pas parfois pris part. «Les changements, mêmes les plus souhaités, ont leurs mélancolies», a-t-on l'habitude de dire.

Isidore Mvouba avait donné déjà le ton pour les rectificatives futures. Le 16 août dernier, après sa réélection à la tête du bureau de l'Assemblée nationale, il a tenu à rappeler qu'il sera intraitable en matière de respect de la discipline. «A bon entendeur Salut!», lançait-il.

Malgré tout, la fonction de député donne droit au passeport diplomatique, au remboursement des frais de transport, au paiement des indemnités qui sont exemptés de tout impôt et un véhicule automobile. «Le député a une rente viagère», et une assurance maladie. «En cas d'hospitalisation ou d'évacuation sanitaire, les frais y relatifs sont à la charge de l'Assemblée nationale... En cas de décès, les obsèques sont à la charge totale de l'Assemblée nationale jusqu'au lieu d'inhumation indiqué par la famille».

En cours de législature, «les incompatibilités ou autres motifs de force imposent à l'Assemblée nationale de doter le député entrant d'un véhicule automobile neuf». A l'expiration de son mandat, le député bénéficie d'un congé parlementaire égal à un mois par année calculé sur la base de son in-

s'apparenter à un groupe de leur choix, avec l'agrément du bureau de ce groupe. Ils peuvent également rester en dehors des groupes constitués. Ils sont dits non-inscrits. Sont incompatibles avec l'exercice d'un mandat de député, les fonctions de ministre, directeurs généraux, centraux, divisionnaires et départementaux des régies financières, les magistrats, etc. A ce titre, quelques personnalités vont devoir écrire au bureau de l'Assemblée nationale pour annoncer leur incompatibilité.

Le règlement financier fixe, quant à lui, l'exécution des opérations financières de l'Assemblée nationale. Il complète les dispositions du règlement intérieur et définit le code budgétaire et financier de l'institution.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION NATIONALE

C'est parti !

Placée sous le haut patronage de M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, la cérémonie de lancement officiel des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche a eu lieu mardi 13 septembre 2022, au Palais des congrès, à Brazzaville, en présence de plusieurs partenaires de l'éducation: l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale, l'AFD.

Quatre allocutions y ont été prononcées. L'Unesco se dit disposée à ajuster les politiques actuelles aux nouvelles stratégies. L'Unicef, quant à elle, milite pour un système éducatif efficient, en cohérence avec les modèles de développement. Elle a réaffirmé son engagement à mobiliser tous les secteurs de l'éducation pour que les résultats obtenus permettent de construire un système éducatif résilient.

Dans son intervention, M. Hellot Matson Mampouya, haut-commissaire chargé de l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, a fait savoir que «l'organisation des états généraux de

l'éducation nationale, de la formation et de la recherche relève de la volonté du Président de la République, pour que les enseignements soient dynamiques et de qualité. C'est l'occasion de réunir un large consensus des couches sociales, à l'instar des acteurs de la société civile, les confessions religieuses, les partenaires du système des Nations Unies pour échanger les réflexions et expertises en vue de mettre en place un système éducatif équitable, inclusif qui intègre non seulement la nécessité de nos curricula aux exigences de l'heure, mais également de former des formateurs compétents. Après une large consultation menée, il y

Editorial

Etats généraux

Les états généraux de l'éducation qui viennent de s'ouvrir à Brazzaville devraient marquer un tournant pour l'école et l'enseignement dans ce pays. Depuis longtemps, nous déplorons le niveau de nos élèves et de nos étudiants, ainsi que les conditions même de passage d'une classe à l'autre. Le niveau bas des élèves est une chose, celui des enseignants eux-mêmes en est une autre.

Il était donc bien temps de s'asseoir et de réfléchir aux solutions à adopter. De regarder autour de nous s'il y a des exemples dont nous pourrions nous inspirer. Ou bien, s'il nous faut inventer des formes nouvelles de transmission du savoir. A commencer même par les lieux de ce savoir : quel est le modèle type d'un établissement scolaire au Congo? A quels critères devrait obéir une université?

Il nous est arrivé d'atteindre un maximum en matière de quantité ; visons maintenant la qualité. C'est ce vers quoi devraient tendre les assises actuelles. Nous sommes beaux parleurs, et les discours à l'ouverture de ces travaux ont tous été à notre image. Mais il nous faut franchir le cap de la qualité et du concret pour une vraie mutation dans notre école de demain. C'est-à-dire dès l'année prochaine.

Le travail est gigantesque mais le défi n'est pas impossible à relever. Surtout si nous y portons un regard transversal, qui bouscule aussi bien les habitudes de facilité, que les petits arrangements avec la vérité des diplômes qui touche même des cadres bien placés. Bientôt, à la rentrée des classes, ce ne seront pas les bulletins de note qui vont peser mais la valeur des billets de banque. Et, malheureusement, ce que nous pourrions obtenir par la corruption à l'école ou à l'université, peut aussi nous être garanti de la même manière ailleurs.

Pour l'entrée dans la Fonction publique, pour l'entrée dans l'armée ou dans la police, pour une place de promotion dans un service de prestige il nous faut, d'une manière ou d'une autre, graisser la patte. Assainissons l'école et son environnement social, mais nous aurions accompli un travail de Sisyphe si nous ne menions pas ensemble notre volonté de bien enseigner et l'impératif de garantir une société libre de tous les passe-droits

Albert S MIANZOUKOUTA



La photo de famille

a des problèmes liés à la capacité d'accueil; nous observons des faiblesses aussi en matière d'équipement, et la prise en charge de nos apprenants qui n'est toujours pas faite par des mains expertes; d'où la nécessité de cette mobilisation nationale», a-t-il déclaré. Dans son mot de circonstance, le Premier ministre a souligné que cette rencontre n'est pas une messe supplémentaire pour inventorier les maux qui minent le bon fonctionnement du système éducatif.

«tout cela est connu. Il est question d'explorer des pistes de solutions», a-t-il dit. Après le lancement officiel de ces états généraux de l'éducation nationale, les assises départementales vont prendre le relais, à partir du 12 octobre 2022, tandis que la cérémonie définitive de clôture qui sera assortie de recommandations et de motions interviendra en décembre 2022.

Victor GUEMBELA

CSLC

Pour une hausse du budget

Il s'est tenu à Brazzaville le 9 septembre dernier une session du collège des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), sous l'autorité de Jean Pierre Ngoma, son vice-président. Deux points étaient à son ordre du jour: le rapport sur la régulation de la campagne électorale 2022 et le budget exercice 2023.

Interrogé, Asie Dominique de Marseille, un des haut-conseillers, a précisé le rôle clé que joue le Conseil dans la régulation d'une campagne électorale. «Nous avons tenu à adopter ce rapport dans lequel nous avons décrit le déroulement des élections», a-t-il dit, tout en reconnaissant que l'Institution a eu des difficultés dues au manque de moyens financiers. Pour lui, le CSLC aurait dû faire mieux. «Nous étions confrontés à des problèmes d'ordre structurel, matériel, et financiers», a-t-il avoué.

Malgré tout, «le travail a été bien fait par les conseillers. Il y a un réel problème dans le fonctionnement de la démocratie en matière de liberté d'expression et de couverture médiatique dans notre pays», a-t-il indiqué. Asie Dominique de Marseille pense donc qu'il faudrait améliorer cette gouvernance en donnant plus de moyens au CSLC qui manque même de siège dans les différents départements.

Le budget exercice 2023 était le deuxième point inscrit à l'ordre du jour de cette session. «Ce budget est resté statique, il n'a pas bougé avec la COVID-19 qui l'avait fait baisser alors qu'il

était en hausse. Maintenant que l'horizon semble s'éclaircir, nous sollicitons une augmentation de ce budget pour permettre à l'Institution d'avoir des moyens financiers pour affronter les grands défis de la République. Nous sommes une institution et nous avons une charge importante, celle de réguler la communication au Congo», a-t-il conclu.

Institué pour garantir l'exercice de la liberté de l'information et de la communication, le CSLC est l'une des Institutions de la République. Il a pour mission régalienne de garantir le libre accès à l'information et à la communication des citoyens; de suivre les médias et assurer leur protection dans leurs fonctions; de veiller à la qualité du contenu et à la diversité des programmes audiovisuels; à la non diffusion des informations qui ne concourent pas à la consolidation de la paix et de l'unité nationale; de veiller à l'accès équitable des partis, associations et groupements politiques à l'audiovisuel public qui doit rester impartial; de promouvoir auprès des médias et des professionnels de l'information et de la communication, d'accomplir et de respecter les normes



Le vice-président et la secrétaire comptable



Les haut-conseillers

professionnelles, éthiques et déontologiques pour une information objective et républicaine. Le CSLC doit, en veillant à la qualité du contenu des programmes audiovisuels et des informations diffusées, être l'un des artisans de la paix. Dans cette optique, le législateur a donné

à ses membres le pouvoir d'infliger les sanctions financières lorsqu'un organe de presse se rend coupable de violation manifeste et répétée des lois et règlements régissant la liberté de presse et de communication.

Cyr Armel YABBAT-NGO

POLICE

Tourmente judiciaire

La saga judiciaire de la traque des agents de police auteurs ou complices de cas de criminalité connaît un nouvel épisode depuis la semaine passée. Après la séquence "Mère Alice" où un adjudant-chef et un adjudant de police sont désignés et incarcérés comme présumés complices, c'est désormais le capitaine Romuald Manounou, dit Morgan, qui fait l'objet de toutes les attentions.



Romuald Manounou, dit Morgan

Les choses sont allées vite concernant l'ex-commandant du Groupe de répression du banditisme (GRB). Plusieurs plaintes ont été enregistrées contre lui. Sur instruction de la hiérarchie, la Centrale d'intelligence et de documentation (CID) a décidé de l'entendre le mercredi 6 septembre sur sa responsabilité dans certaines affaires. Et à l'issue de son audition par un juge d'instruction, le capitaine "Morgan" aurait été inculpé «d'association de malfaiteurs, abus de fonction, arrestations arbitraires et d'extorsion de fonds», d'après le journal Le Troubadour, sur sa page Facebook. Il a été placé le vendredi 9 septembre 2022 à la Maison d'arrêt de Brazzaville par le 11^e cabinet d'instruction près le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

Selon certaines sources, le capitaine Romuald Manounou, dit Morgan, est soupçonné d'être impliqué dans les braquages de la société Burotop, au centre-ville de la capitale, et du domicile d'Yves Castanou, au quartier La Poudrière, à la lisière de Mougali (le 4^e arrondissement), et de Mfilou-Ngamaba (le 7^e arrondissement de Brazzaville). Cette version des faits est pour l'heure invérifiable.

La descente aux enfers de ce «grand» des unités d'intervention de la police fait l'objet de nombreuses interprétations. Pour les uns, il sert de victime expiatoire aux gros bonnets, qui, affaiblis, semble-t-il, par la révélation de plusieurs affaires de corruption ou de concussion veulent montrer que la hiérarchie poursuit dans ses rangs les «ripoux» de tous acabits et prouver que «tous les Congolais sont parfaitement égaux devant la loi».

Pour d'autres, le «cas Morgan» illustre les dérives du parti au pouvoir avec les recrutements de masse effectués ces dernières années autant par la police que par la gendarmerie ou l'armée. Ils dénoncent le fait que «des personnes sans scrupules, n'ayant subi aucune enquête de moralité ni formation sérieuse, aient été intégrées dans ces corps». Elles y sont encore. Néanmoins, nombreux pensent que la chute des masques ne fait que commencer.

Dernière précision de taille: tout accusé bénéficie de la présomption d'innocence.

Jean ZENGABIO

CRIMINALITÉ

Le 05 608 48 48, le numéro de l'escroquerie contre les ministres !

Les escrocs au téléphone sont littéralement déchaînés ces jours-ci. Entre ceux qui appellent pour promettre des gains faramineux à une loterie à laquelle on n'a jamais joué «mais il y aura une toute petite taxe à payer»; ceux qui promettent de livrer du bois de sciage de qualité «mais qu'il faudra protéger des charançons avec notre produit exclusif garanti bio», les escrocs se sont réveillés et multiplient les assauts. Ils se déchaînent littéralement.

Aux arnaques classiques, genre promesse à débloquer un compte mobile money moyennant «un petit quelque chose», viennent s'ajouter ces jours-ci des sophistications nouvelles. Les ministres sont de plus en visés. Il n'est plus question d'avancer «un peu d'argent» pour prendre part à une conférence de presse d'une

personnalité en vue, mais d'imiter carrément la voix du ministre-cible. Et le ministre d'Etat Claude Alphonse N'Silou en est la victime récurrente de prédilection.

«Je suis le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, le ministre du Commerce. Je vous invite à mon cabinet demain. Prenez une réservation (d'avion) et joignez mon



Alphonse Claude N'Silou

chef du protocole pour qu'il vous insère dans la liste des personnes que je vais recevoir à mon cabinet demain». L'interlocuteur qui se fait passer pour le ministre d'Etat est visiblement un escroc, dont l'imitation de la voix est d'ailleurs tout à fait clairement peu ressemblante. Mais il se donne tout le mal pour parler avec composition et dignité. Usurpateur d'identité, il donne l'impression d'un paumé qui ne maîtrise même pas bien le français. Sauf qu'il fait le tour des ministères, des ambassades et des institutions de prestige. Une d'elles est le Consulat d'Italie

à Pointe-Noire. Le numéro d'appel, le 05 608 48 48, est son numéro de chasse. C'est, comme qui dirait, une saison d'escroqueries qui se lève. Avec la criminalité ambiante et le grand banditisme de ces derniers jours dans les plus grandes villes du Congo, Brazzaville et Pointe-Noire, cette «invasion» d'arnaqueurs devrait être stoppée au plus vite. Car, en même temps les chasseurs des aides sociales Lisungi restent actifs au 06 838 96 41 et au 05 725 67 91. Attention : danger !

ASM

Tarifs d'abonnement

Congo		182 Euros
Autres pays d'Afrique		96 Euros
6 mois	Retrait sur place: 15.600	192 Euros
	Expédié: 23.400	
Europe		96 Euros
1 an	Retrait sur place: 31.200	192 Euros
	Expédié: 46.800	
Amérique-Asie		100 Euros
France, Afrique, Francophonie		200 Euros
		91 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

EN VENTE
Deux parcelles habitées/jumelées de 50/25 mètres
Lieu: Poto-Poto (arrondissement 3), Brazzaville

Contact:
05 500 77 77
06 610 77 77

DIPLOMATIE

Le Brésil veut redynamiser ses relations avec le Congo

En marge du gala lyrique organisé le mercredi 7 septembre dernier à l'occasion de la fête nationale marquant le bicentenaire de l'indépendance de son pays, l'ambassadeur de la République fédérative du Brésil en République du Congo, Renato Soares Menezes, a fait part de la volonté du gouvernement brésilien de poursuivre l'action commune en vue d'approfondir et de redynamiser les relations d'amitié et de coopération avec le Congo, au service des intérêts des deux peuples amis.

C'était au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. Tout le symbolisme et la densité des relations bilatérales entre les deux pays sont apparus quand la chanteuse lyrique Janette Dornellas et le pianiste Thales Sylva, tous deux venus du Brésil pour agrémenter la soirée, ont parfaitement interprété les hymnes nationaux congolais et brésiliens. En effet, le Brésil marche sur la voie de la coopération active avec le Congo et regarde dans la même direction que Brazzaville depuis 1980, année d'établissement de leurs relations diplomatiques. En en faisant un bref rappel historique, l'ambassadeur brésilien a indiqué qu'elles ont été marquées par des visites réciproques au plus haut niveau de l'Etat. Le premier sacre de ce bel amour entre les deux

pays est la tenue d'une première réunion de la commission mixte bilatérale, la seconde pouvant avoir lieu aussitôt que possible. A entendre Renato Soares Menezes, la présence brésilienne est perceptible dans plusieurs secteurs. «La coopération technique entre les deux pays est encadré par l'Accord de coopération économique, technique, scientifique et culturelle, et le Brésil a déjà offert sa collaboration dans différents secteurs, tels que la production de cacao, la culture de la palme africaine et la lutte contre le sida», a souligné le diplomate. Concernant l'éducation, il a noté que «des étudiants congolais bénéficient annuellement de places offertes par différentes universités brésiliennes», dans le cadre du «Programme des étudiants convention de



Renato Soares Menezes

graduation (PEC-G)». La coopération entre les deux pays s'étend aussi aux secteurs de l'humanitaire et du commerce. «En ce qui concerne la coopération humanitaire, le Brésil a collaboré avec des ressources financières pour le Congo, à travers le PAM, et a offert des dons de médicaments et des appareils médico-sanitaires pour le pays», a dit l'ambassadeur. Quant au commerce, a-t-il souligné, «le flux commercial équivalait aujourd'hui à peu près à 22 millions de dollar et on a beaucoup de potentiel pour le voir s'élargir». La célébration de cette fête nationale au Congo s'est déroulée en présence du mini-

stre congolais en charge de la Culture, Dieudonné Moyongo, des ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques, des représentants de la communauté brésilienne au Congo. C'était une soirée de gala, animée par la soprano Janette Dornellas et le pianiste Thales Sylva, où on pouvait se «laisser emballer par une série de compositions brésiliennes des 18e et 19e siècles, lesquelles reflètent l'influence sur la musique des natifs indigènes brésiliens, de l'Afrique et surtout d'Angola et du Congo.»

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

SANTE

Le Gouvernement invite les médecins formés à Cuba à la patience et au calme

Les médecins de la deuxième vague formés à Cuba (37^e promotion de la faculté des Sciences de la santé) ont prêté serment le 12 septembre dernier au Palais des congrès, en attendant l'aboutissement du processus de leur intégration à la Fonction publique. La cérémonie a été patronnée par Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population, en présence d'Hervé Iloki, président de l'Ordre national des médecins; Richard Bileckot, inspecteur général de la santé, et du recteur de l'Université Marien Nguabi.

Sur les 370 médecins qui forment cette deuxième vague, 107 ont été retenus par les Forces armées congolaises (FAC) pour y exercer en qualité d'officiers médecins. «Reste 263 médecins qui doivent subir un stage de consolidation des compétences dans les hôpitaux de Brazzaville et de Pointe-Noire, en attendant leur intégration dans la Fonction publique. Ils seront pris en charge dans le quota de recrutement de 2022 où nous disposons de plus de 1000 places. Suffisamment pour consommer l'effectif des médecins disponibles actuellement», a expliqué Gilbert Ndziessi, directeur général de l'administration et des ressources humaines. Le ministre Gilbert Mokoki a d'abord rappelé que la médecine tient une place de choix dans l'amélioration de la santé de la population et que l'Ordre national des médecins a un rôle primordial à jouer, avant d'inviter le Pr Hervé Iloki, à procéder à la cérémonie de prestation de serment. Ce serment, a rappelé le Pr Hervé Iloki, est une obligation professionnelle. «Non seulement, il vous engage à exercer avec probité votre métier de méde-

cin, mais aussi, vous prenez un engagement vis-à-vis de l'Etat», a-t-il dit, tout en indiquant que tout médecin avant d'exercer en République du Congo, doit être inscrit à l'ordre. Pour cela, «Il faut que vous puissiez prêter serment», a-t-il précisé. Au nom de tous les impétrants, le représentant de la deuxième vague des médecins formés à Cuba, a lu le serment d'Hippocrate. La main droite levée en signe d'adhésion et d'assurance du respect du code de déontologie du métier, ils ont de façon unanime et synchronisée, validé le serment d'Hippocrate, comme l'exige la profession. Prenant acte, au nom du conseil national de l'ordre des médecins de ce serment, Hervé Iloki les a reconnus aptes à exercer la médecine en République du Congo, à condition d'être inscrits à l'Ordre. Dans leur mot de remerciement, ils ont, à travers leur représentant, dit leur reconnaissance au Président de la République qui leur a donné l'opportunité de devenir médecins. Tout comme à l'égard du Gouvernement cubain qui, en dépit des difficultés et dans le respect des engagements



Pour la postérité

financiers par l'Etat congolais, a continué à mettre en œuvre leur programme de formation. Pour eux, l'accueil médiatisé qui leur a été réservé à leur retour au pays, en octobre 2021, avait fait naître le sentiment que le pays les attendait pour le servir. «Malheureusement», ont-ils regretté, «notre profession est devenue une profession d'aventure». Selon eux, le ministère de la Santé les a laissés dans une situation qui ne leur permettait pas d'exercer. Pour cela, ils ont lancé un appel au Président de la République, au Premier ministre et au ministre de la Santé pour accélérer leur processus d'intégration dans la Fonction publique. Ils ont par ailleurs déploré le fait que les stages d'imprégnation annoncés n'aient toujours pas démarré. «Le décor au minima dans lequel se tient cette cérémonie, reflète nos préoccupations. Tous les ingrédients sont réunis pour laisser penser que le Gouvernement se préoccupe peu de la situation des médecins et

du personnel de santé formés à Cuba», ont-ils fait savoir. Rétorquant à ces propos, le ministre Gilbert Mokoki pense qu'il serait dommage que ceux qui les ont envoyés en formation ne puissent pas être conscients que le Congo a besoin de médecins. «Pensez cela, c'est ne pas comprendre ce que c'est que la gouvernance de ce pays», a-t-il affirmé. «Je vous comprends. Ce que je peux vous assurer, c'est que nous sommes en train de tout faire pour que les ressources soient disponibles et que vous fassiez vos stages. Nous ne voulons pas, en aventuriers, dire quelque chose qui ne va pas être réel. Je comprends parfaitement votre impatience. De grâce, je vous demande encore un peu de patience. Ne pas le dire, c'est vous mentir. Faites preuve de maturité et de compréhension», a-t-il exhorté.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

A Pointe-Noire, le rond-point Lumumba, un foyer de moustiques, le rond-point Loandjili, un gîte de malades mentaux!

Un véritable foyer de moustiques, voilà ce que représente de nos jours les bassins du rond-point Emery Patrice Lumumba, dans le premier arrondissement de la capitale économique congolaise. Le dispositif de jet d'eau de ce rond-point est tombé en panne depuis belle lurette. Conséquence: l'eau sale qui se trouve dans le bassin dégage des odeurs nauséabondes qui mettent mal à l'aise les passants et favorise l'éclosion des moustiques, à l'origine notamment du paludisme. Par contre au rond-point de Loandjili, dans le quatrième arrondissement, pas une seule goutte d'eau n'est visible dans le bassin, mais il est devenu un lieu d'aisance et un dortoir pour les malades mentaux. Tant et si bien qu'il ne se passe pas une semaine sans qu'on assiste, en plein jour, aux ébats amoureux de ces personnes ayant perdu la raison. C'est bien d'ériger les ronds-points, mais il faut aussi savoir les entretenir!

Un braqueur rattrapé à Mfilou-Ngamaba

C'était lundi 12 septembre 2022 vers 13h, à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. Le braqueur a pris pour cible un agent commercial de la société de téléphonie mobile MTN qui venait de terminer son recouvrement. Alors qu'il montait sur sa moto Djakarta, surgit un homme qui sort de son sac un fusil de calibre 12, le lui pointe en demandant de remettre son sac. L'agent de MTN ayant résisté, l'homme tire sur lui à bout portant. Quand il s'écroule, le braqueur s'empare du sac en fuyant. Mais un peu plus loin sur la route goudronnée de Mahité, il rencontre sur son chemin une autre personne qui comptait de l'argent dans sa voiture. Il s'arrête et lui arrache une somme de 300 000 francs CFA. Et il poursuit sa fuite tout en tirant des coups de feu tous azimuts. Alertée, la police a pu maîtriser le malfrat. Outre son calibre 12, il avait un couteau. Bilan du braquage : 4 blessés graves dont 2 admis au CHU et 2 autres à l'hôpital militaire. 5 personnes touchées par le plomb du calibre 12 ont été prises en charge dans différents dispensaires.

Marchés improvisés : danger de mort !

Les Brazzavillois donnent l'impression de ne pas prendre conscience du danger que constituent les marchés improvisés et nocturnes. Il s'agit d'espaces libres que prend d'assaut une foule serrée de vendeuses sans soucis et d'acheteurs, au point d'en faire les coins les plus animés de la ville. Il n'y aurait rien d'anormal si ces marchés ne se tenaient sur le trottoir et, parfois, sur la chaussée d'artères à grande circulation. Les vendeuses, assises, tournent généralement le dos aux véhicules. Récemment à Ngamakosso, un quartier de Talangaï, une voiture a fauché 7 personnes dans un marché de ce type. A Brazzaville tout donne à croire que n'importe qui peut s'installer où il veut, faire ce qu'il veut, même sur la chaussée.

Accident de Mvougouti : le 5 septembre 1991 et non le 5 septembre 1992

En croyant bien faire, la presse aussi se prend le nez dans la poussière. Ainsi, La Semaine Africaine, est malheureusement tombée dans cette confusion. Dans le coup d'œil en biais intitulé « Le 30e anniversaire de l'accident de Mvougouti passe sous silence », publié dans La Semaine Africaine n°4142, contrairement à ce que nous avons écrit, cette catastrophe ferroviaire n'a pas eu lieu le 5 septembre 1992, mais le 5 septembre 1991. Ce n'est donc pas le trentième anniversaire cette année, mais le trente et unième. Toutes nos excuses à nos lecteurs.

Vol, braquage, escroquerie, intimidation : le fléau à Brazzaville

Ces derniers temps, les actes de vol, de braquage, d'escroquerie et d'intimidation se multiplient dans la capitale comme un véritable fléau. Des vrais ou faux agents de la Force publique rançonnent les gens après simulation d'arrestation ou intimidations. Le dimanche 4 septembre dernier, par exemple, des bandits armés ont fait irruption dans un domicile à Diata, un quartier de Makélékélé, après avoir maîtrisé l'agent de sécurité. Ils ont tiré des rafales sur la porte qui s'est finalement ouverte et pénétré dans la maison. Le propriétaire n'a eu la vie sauve qu'en sautant du premier étage ; il a trouvé refuge dans la parcelle voisine. Mais les braqueurs n'ont rien emporté; ils ont pris la fuite.

GOVERNANCE FORESTIERE

Le Congo engagé dans les différents processus

Les organisations de la société civile et plateformes du groupe des experts pour la synergie des organisations et plateformes de la société civile (GESOP), impliquées dans la gestion et la protection des ressources naturelles ont donné une conférence de presse le 2 septembre 2022, à Brazzaville. Elles ont rendu publique une déclaration commune sur la gouvernance forestière, climatique et foncière, au regard de l'engagement du Congo aux différents processus.



Les animateurs de la conférence de presse

C'est Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, chargée du Programme ressources naturelles et droits des communautés forestières à l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Christian Mounzé, responsable de l'Ong Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH); Maixent Agnimbat Emeka, responsable du Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme et Guy Blanchard Okéri, coordonnateur national du Réseau climat Congo qui ont coanimé cette conférence de presse.

Les organisations de la société civile et plateformes soulignent que la mise en œuvre des différents processus sur la gouvernance climatique, foncière et forestière est rendue difficile à cause de certains facteurs limitant leur action sur la gouvernance. Néanmoins, quelques avancées ont été observées sur la question de la prise en compte des droits des populations autochtones.

Au nombre des processus auxquels le Congo a adhéré figurent l'Accord de partenariat volontaire (APV) sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux des bois et des produits dérivés vers l'Union européenne (FLEGT); l'Initiative de réduction des émissions issues de la dégradation des forêts et de la



Vue de la forêt congolaise

déforestation, de la gestion durable des forêts, de la conservation et du renforcement des stocks de carbone (REDD+); l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale en anglais CAFI; la Contribution déterminée au niveau national (CDN), l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et l'Initiative pour le palmier à huile durable en Afrique (APOI). Les OSC partagent et soutiennent les inquiétudes de la ministre de l'Economie forestière sur l'avenir des APV et demandent que le renforcement des licences FLEGT ne puissent avoir d'effet pour ralentir les efforts en cours et les engagements existants du Gouvernement. Le nouveau règlement doit permettre de capitaliser, valoriser et harmoniser tous les outils que le Gouvernement a déjà mis en place dans le cadre de l'APV-FLEGT, de la REDD+ et de l'agriculture durable.

La société civile demande que l'ensemble de ces processus tiennent compte de ces acquis, afin d'optimiser le rôle des forêts.

A noter que la forêt couvre environ 69% de la superficie nationale du Congo soit 23,5 millions d'hectares de forêt. Ces forêts sont d'une importance aussi bien pour le pays que pour le Bassin du Congo aux plans économique, environnemental et social. Ces écosystèmes forestiers fournissent des services écologiques, mais aussi des moyens de subsistance vitaux pour les populations locales. Le Gouvernement s'emploie à mettre en œuvre des réformes dans le secteur avec un accent particulier sur le renforcement de la gouvernance.

Philippe BANZ

CONGO-BÉNIN

Les deux pays renforcent leurs liens dans les domaines maritime et culturel

Quinze ans après la session de Brazzaville tenue en mars 2007, la troisième session de la grande commission mixte Congo-Bénin a lieu le 7 septembre 2022, à Cotonou, au Bénin, sous la co-présidence de Denis Christel Sassou Nguesso, ministre congolais de la Coopération internationale et son homologue béninois, Aurélien Agbenonci.

Deux protocoles d'accords dans les domaines maritime, culturel et artistique ont été signés à l'issue des travaux. La rencontre qui s'est déroulée dans les locaux du ministère béninois des Affaires étrangères et de la coopération s'est voulu une oc-

casation de redynamiser les rapports entre le Congo et Bénin dans une vision commune du développement.

Faisant suite à une réunion d'experts ayant balisé le chemin, la troisième session de la grande commission mixte Congo-Bénin



Les deux ministres paraphant les accords

demande un renforcement de la coopération sud-sud. Se félicitant de la vitalité des relations entre son pays et le Bénin, Denis Christel Sassou Nguesso a déploré l'irrégularité des cadres d'échange entre les deux pays, eu égard à leurs potentialités respectives.

Outre l'évaluation des engagements issus de la session de 2007, les deux parties ont identifié certains domaines fructueux pour un partenariat gagnant-gagnant dans les sec-

teurs maritime, culturel et artistique.

Louant les efforts consentis pour la redynamisation de leur coopération, les deux parties se sont engagées à assurer une évaluation efficiente des accords signés. Denis Christel Sassou Nguesso, qui a conduit la délégation congolaise a plaidé pour une diversification des secteurs d'intervention lors des prochaines échéances.

Germaine NGALA



Pendant la session de la commission mixte

CONGO

Le Mayombe en quête d'alternatives à l'agriculture sur brûlis

Parmi les menaces qui pèsent sur le massif forestier du Mayombe, il y a l'agriculture itinérante sur brûlis. Une technique culturelle qui, nonobstant ses conséquences écologiques, a encore de beaux jours ici. Tant les riverains peinent à trouver des parades alternatives.

D'épaisses colonnes de fumées ou de flammes, des clairières incandescentes... En ce mois de septembre, c'est ce tableau qu'offre le massif forestier du Mayombe vu des airs. Comme si c'était l'ancre de quelque pyromane déterminé à consumer cette luxuriante forêt. Au contraire! Ce sont des paysans.

«Non, nous ne sommes pas des pyromanes! Quel plaisir trouverait-on à brûler la forêt? Comme vous l'avez déjà constaté, ces feux n'apparaissent qu'entre le mois d'août et le mois d'octobre. Après le défrichage et l'abattage, nous procédons au brûlage de ces herbes mortes et de ces arbres abattus. Donc, c'est pour rendre le sol davantage fertile», explique Chimène Mahanga, paysanne au village Kissila.

Comme dans la plupart des régions tropicales, l'agriculture itinérante sur brûlis est pratiquée dans le Mayombe depuis des siècles. «C'est dire que ce sont les ancêtres qui nous ont légué cette technique», déclare Michelle Pemba, agricultrice à Doumanga.

Pourtant, la pratique est en réalité aux antipodes de l'exploitation durable des forêts. Après l'extinction du feu, le sol couvert de cendres contenant des sels minéraux favorise une bonne croissance des cultures telles que le manioc, la banane, le

taro et l'igname. Mais après la récolte qui intervient près d'un an après pour le manioc par exemple, le sol doit être laissé en jachère et le paysan part exploiter une autre parcelle de forêt. Et il faudra plus d'une décennie pour que le sol redevienne fertile et près d'un quart de siècle pour que la forêt dense se reconstitue.

Mais, depuis la mise en service en 2011 de la route nationale n°1 reliant Pointe-Noire à Brazzaville, l'agriculture semble s'être intensifiée dans le Mayombe. «En faisant de très petites exploitations, destinées à l'autoconsommation, c'était la manière à nous d'exploiter notre forêt de manière durable. Or, ces derniers temps, beaucoup de personnes venues d'autres localités sont arrivées dans le Mayombe. Et ils exploitent de très vastes étendues. Une personne peut avoir plus de 50 hectares», déplore Michel Ngoma, un habitant de Doumanga. Pour lui, «À cette allure, nous risquons de manquer de terres un jour». Une crainte qui semble justifiée. Tant l'agriculture itinérante sur brûlis a déjà fait des ravages dans d'autres localités du Congo. «Prenons l'exemple de Mossendjo. Tout autour, il y avait la forêt dense. Mais du fait de l'augmentation de la population, l'agriculture sur brûlis s'est intensifiée. La forêt dense n'existe plus



L'agriculture sur brûlis: une menace pour le massif forestier

aujourd'hui aux alentours de la localité. Au grand dam des paysans qui sont parfois obligés d'émigrer dans d'autres localités, à la recherche de terres fertiles», dit Fabrice Séverin Kimpoutou, attaché à la recherche au sein de la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH). Besoin d'alternatives Pour éviter que le Mayombe ne subisse le même sort, le RDPH mène des actions de sensibilisation à l'endroit des populations. «Le projet que nous exécutons procède de cette triste réalité. Nous avons estimé qu'il était temps de sensibiliser les populations sur les dangers de cette forme d'agriculture», ajoute-t-il.

Certains riverains se disent conscients des dangers d'une agriculture sur brûlis. «Comme vous le constatez, nous ne pratiquons pas l'agriculture sur brûlis. Nous procédons juste au défrichage. Une fois le défrichage fini, nous laissons pourrir l'herbe. C'est cet humus qui va être l'aliment des plantes», explique Pascal Lebanda, un cadre de l'administration à la retraite qui exploite une petite superficie, «juste pour des besoins

d'autoconsommation».

Or, «nous ne connaissons que cette forme d'agriculture. Si nous y renonçons, qu'allons-nous manger pour survivre? Il faut que l'État ou les ONG nous apprennent de nouvelles techniques culturales», estime Catherine Badzina-Ndinga, paysanne au village Kissila.

D'où la nécessité de proposer des alternatives aux paysans. «Il est grand temps que les ONG et les pouvoirs publics pensent à proposer des alternatives aux populations», plaide M. Lebanda. Un appel qui est loin d'être vain. «Nous sommes d'abord dans la phase de sensibilisation. Dans le cadre de notre programme, il est prévu des encadrements techniques. Nous nous attacherons les services d'experts en agronomie, par exemple, pour leur offrir les formations qu'il faut pour s'approprier d'autres techniques culturales durables», promet Fabrice Kimpoutou.

John NDINGA-NGOMA

Cet article a été réalisé avec le soutien du Rainforest Journalism Fund, en partenariat avec Pulitzer Center

DECES DE LA REINE ELIZABETH II

Le monde salue une souveraine qui a marqué le siècle

Vive émotion, messages de condoléances, gestes de sympathie et souvenirs affluent à travers le monde entier pour rendre unanimement hommage à la reine Elizabeth II, qui a trouvé la mort le jeudi 8 septembre 2022 au Royaume-Uni, à l'âge de 96 ans. La souveraine britannique morte un an après son époux, le prince Philip a régné sur le trône pendant 70 ans. Sa succession est assurée par son fils Charles qui a pris le nom de Charles III. Proclamé officiellement roi le samedi 10 septembre, il organisera les obsèques de sa mère le lundi 19 septembre prochain.



La reine Elizabeth II

La reine d'Angleterre est décédée paisiblement dans sa résidence d'été, le château de Balmoral, en Ecosse. Sa mort a suscité plusieurs réactions à travers le monde où plusieurs dirigeants lui rendent hommage et reconnaissent la fécondité de son long règne. Tous saluent une figure emblématique du siècle qui a incarné d'immenses valeurs, et symbolisé un modèle de monarchie pouvant servir d'école. Sa dépouille est retournée lundi 12 septembre en Ecosse, où

pour la première fois depuis sa mort les Britanniques ont pu se recueillir sur son cercueil. Le cercueil était exposé à la cathédrale Saint-Gilles d'Edimbourg, marquant ainsi le premier jour d'une semaine d'adieux à la défunte souveraine. Le convoi funéraire de la reine, qui a traversé Edimbourg lors d'une procession menée par son fils le roi Charles III et ses frères et sœur, est arrivé à la cathédrale Saint-Gilles où l'attendaient des centaines de Britanniques.

Tous vêtus d'un uniforme noir militaire, ils ont marché sur les rues pavées de la capitale écossaise au rythme des coups de canon tirés chaque minute depuis le château d'Edimbourg. Après une cérémonie religieuse, le cercueil d'Elizabeth II, recouvert de l'étendard royal écossais et de la couronne d'Ecosse, est resté à Edimbourg jusqu'à mardi, avant de rejoindre par avion Londres, avec un premier arrêt au palais de Buckingham Palace. Il y a passé la nuit, puis

a été convoyé mercredi au palais de Westminster, où des milliers de personnes l'attendaient. Débutait ensuite le «*Lying in State*», l'exposition au public du cercueil jusqu'au 19 septembre, date des funérailles. Plusieurs dirigeants de la planète sont attendus dans la capitale londonienne, pour rendre un dernier hommage à celle qui a été à la fois une mère, un symbole et une icône pour le Royaume-Uni. Elizabeth II est née le 21 avril 1926 à Mayfair. Elle a été reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ainsi que d'autres royaumes du Commonwealth de février 1952 à sa mort. Elle avait pour époux Philip Mountbatten (1947-2021). Fille de George VI et d'Elizabeth Bowes-Lyon, elle a, de son union avec son défunt époux engendré parmi les enfants l'actuel roi Charles III. Le couple laisse des petits-enfants et arrière-petits-enfants. A l'instar des quatre nations composant le Royaume-Uni, en Afrique, le mode de gouvernance et le personnage d'Elizabeth II forçaient l'admiration.

Aristide Ghislain
NGOUMA

CENTRAFRIQUE

Faustin Archange Touadéra s'obstine à changer la Constitution

Le président centrafricain Faustin Archange Touadéra a pris, le 29 août 2022 à Bangui, un décret portant création du Comité de rédaction de la nouvelle Constitution. A travers ce texte, il a nommé 55 personnalités chargées de plancher sur ce texte fondamental dans les trois prochains mois.



Faustin Archange Touadéra

Entre autres personnalités constituant ce Comité, figurent six ministres, membres du cercle rapproché du chef de l'Etat. Parmi eux: Arnaud Djoubaye Abazene, ministre de la Justice; Maxime Balou, en charge des Relations avec les institutions. Aux ministres s'ajoutent, certains députés dont Brice Kevin Kakpayen, promoteur d'une réforme de la Constitution déposée à l'Assemblée nationale en mai dernier il faut aussi compter parmi les fervents défenseurs de la nouvelle Constitution, certains représentants des groupes de la société civile, certains des syndicats, d'autres personnes désignées s'étaient opposées à l'idée d'une révision constitutionnelle lors du dialogue républicain du mois de mars dernier. Choisi parmi les délégués, le député Arthur Simplicien Zingas n'y voit pas de contradiction: le co-fondateur de la plateforme Union des forces démocratiques de l'opposition (UFDO) dit «*ne pas vouloir présumer*» du contenu des discussions, et qu'il «*viendra avec ses propositions*». «*L'opposition est plurielle, ce qui compte, c'est l'intérêt supérieur de la Nation*», a-t-il soutenu.

Ses anciens camarades au sein de la COD-2020 ou du nouveau bloc républicain de défense de la Constitution (BRDC) dénoncent des «*débauchages*», tandis que la plateforme de la société civile anti révision G-16, s'inquiète d'un «*coup d'Etat institutionnel en préparation*», et voit dans ces nominations un «*moyen de faire pression*» sur la Cour constitutionnelle, qui doit se prononcer d'ici à la fin du mois de septembre sur la validité du processus constitutionnel.

Gaule D'AMBERT

KENYA

Le nouveau président William Ruto investi officiellement

Après la confirmation de sa victoire à l'élection présidentielle par la Cour suprême du Kenya, William Ruto, âgé de 55 ans a prêté serment le 13 septembre dernier dans le plus grand stade du pays archicome à Nairobi, la capitale du Kenya. Son accession à la magistrature suprême vient parachever la légende de «*self made man*», construite par cet enfant d'une famille modeste de la vallée du Rift (Ouest), qui a gravi plusieurs échelons. C'était en présence de nombreux chefs d'Etat dont le Congolais Denis Sassou-Nguesso.



William Ruto

Le nouveau président a insisté notamment sur l'économie et l'unité nationale. Il s'est présenté comme le héraut des «*débrouillards*» du petit peuple, promettant de créer des emplois, etc. Vice-président sortant du Kenya pendant près de dix ans, William Ruto est huitième d'une fratrie de neuf enfants. Il est né le 21 décembre 1966 dans la région de Kamagut, comté kenyan d'Uasin Gishu. Il est diplômé en sciences politiques. Après avoir terminé ses études de niveau O, Ruto a rejoint le «*Kapsabet high school*», situé à Nandi, pour poursuivre ses études de niveau A. Plus tard, il a rejoint l'université de Nairobi, où il s'est inscrit au baccalauréat, se spécialisant dans les sujets comme la zoologie et la botanique. En 1990, il a obtenu son diplôme, puis sa maîtrise dans la même université. En 1992,

William Ruto a rejoint le parti «*Kenya african national union*» (KANU), lors de la campagne électorale pour soutenir le fondateur du parti, Daniel Arap Moi. Cette campagne n'a pas seulement été un grand succès, mais elle a aussi prouvé les compétences politiques de ce leader. Ses qualités de leadership l'ont aidé à se faire élire à divers postes au sein du gouvernement. Le nouveau président a été candidat au KANU, et est entré dans la sphère politique du Kenya, après avoir été nommé député de la circonscription d'Eldoret North, en 1997. Il a débuté dans la Fonction publique sous Daniel Arap Moi, avant de devenir en 2001, l'assistant personnel d'Uhuru Kenyatta, ministre à l'époque. En 2002, il a été élu ministre adjoint de l'Intérieur et, la même année, il a une fois de plus été élu au Parlement. En

2005, il est devenu secrétaire général du KANU. En 2006, William Ruto annonçait qu'il contestait les élections présidentielles qui devaient commencer l'année prochaine. Cependant, sa décision n'a pas été appuyée par ses camarades et il a tenté de déposer la candidature du «*Mouvement démocratique orange*», sans obtenir de nomination. En 2007, William Ruto s'est séparé de son parti KANU et a démissionné de son poste de secrétaire. En 2013, à l'occasion de l'élection présidentielle, il est élu vice-président comme colistier d'Uhuru Kenyatta. Les deux hommes cheminent ensemble pendant cinq ans, puis se fâchent. En 2017, une fois élu député, il devient l'un des plus farouches opposants du président sortant. Au cours de sa carrière politique William Ruto a fait face à plusieurs

obstacles. Un certain nombre d'affaires pénales à son encontre sont en cours au niveau de la Cour pénale internationale (CPI). Toutefois, cela n'a pas diminué sa popularité parmi ses partisans et ceux qui l'ont toujours soutenu. Il a travaillé au sein du comité chargé des réformes de la Constitution.

Alain-Patrick MASSAMBA

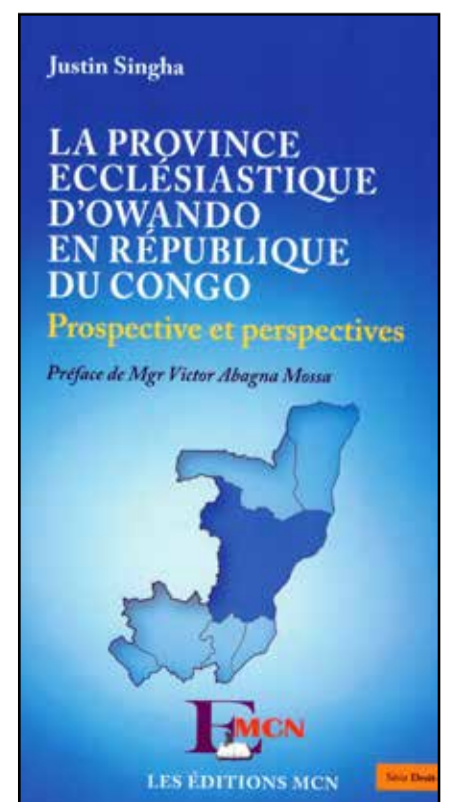
VENTE DU LIVRE DE L'ABBE JUSTIN SINGHA

Prix: Abordable
Stock: Limité

Contact:

Aristide Ghislain NGOUMA
Journaliste
de La Semaine Africaine
Tél.: + 242 05 500 77 77
06 610 77 77

Email: agngouma@hotmail.fr
agngouma@yahoo.fr



Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

sise à Brazzaville (République du Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Mougali
1^{er} étage Immeuble « MA RECONNAISSANCE »
B P : 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79 . E-mail : etudepongui2@gmail.com

Société «Colette»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital social de 10 000 000 de Francs CFA
Pointe-Noire (République du Congo), quartier Aéroport
RCCM : CG-PNR-01-2021-B12-00268

AGREMENT D'UN NOUVEL ASSOCIE.

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT & MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du vingt-quatre août deux mil vingt-deux de la société «Colette» SARL, ci-dessus plus amplement énoncée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un Office Notarial en la résidence de Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Mougali, 1^{er} étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE», le vingt-six août deux mil vingt-deux et enregistré à Pointe-Noire, le vingt-neuf août de la même année à la recette des Impôts de MPAKA, sous le Folio 157/10 numéro 294, les associés ont pris les décisions suivantes :

EN SA PARTIE ORDINAIRE :

- Non renouvellement du mandat du Gérant de la société ;

- Nomination de Monsieur Calixte Angelin NGANONGO, en qualité du nouveau Gérant de la société pour une durée indéterminée ;

EN SA PARTIE EXTRAORDINAIRE :

- Constatation de la réalisation des cessions de trois cents (300) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune faites respectivement par Monsieur Antoine NGOH et Monsieur Guy Pépin Ernest OYELA sur les cinq cents (500) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA que chacun détient dans le capital

social de la société «Colette» SARL au profit de Monsieur Calixte Angelin NGANONGO.

En conséquence, Monsieur Calixte Angelin NGANONGO devient propriétaire de six cents (600) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune dans le capital de la société «Colette» SARL.

- Agrément d'un nouvel associé dans la société ;

- Mise à jour des statuts de la société ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Dépôt légal: l'exemplaire de l'acte portant dépôt au rang du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du vingt-quatre août deux mil vingt-deux a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro : CG-PNR-01-2022-D-00883, le trente août deux mil vingt-deux.

Mention modificative des présentes a été portée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire dans le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de la société «Colette» SARL, le trente août deux mil vingt-deux, sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée : CG-PNR-01-2022-M-01022.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

sise à Brazzaville (République du Congo) 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Mougali
1^{er} étage Immeuble « MA RECONNAISSANCE ». B P : 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
E-mail : etudepongui2@gmail.com

Société «Colette»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital social de 10 000 000 de Francs CFA
Pointe-Noire (République du Congo), quartier Aéroport
RCCM : CG-PNR-01-2021-B12-00268

CESSIONS DE PARTS SOCIALES

I- Aux termes de l'acte sous seing privé portant cession de trois cents (300) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, faite par Monsieur Antoine NGOH, sur les cinq cents (500) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune qu'il détient dans le capital de la société «Colette» SARL au profit de Monsieur Calixte Angelin NGANONGO en date à Brazzaville (Congo) du vingt-deux août deux mille vingt-deux, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un Office Notarial en la résidence de Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Mougali, 1^{er} étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE», le vingt-cinq août deux mil vingt-deux et enregistré à Pointe-Noire, le vingt-neuf août de la même année à la recette des Impôts de MPAKA, sous le Folio 157/06 numéro 290.

II- Suivant acte sous seing privé portant cession de trois cents (300) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, faite par Monsieur Guy Pépin Ernest OYELA, sur les cinq cents (500) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune qu'il détient dans le capital de la société «Colette» SARL au profit de Monsieur Calixte Angelin NGANONGO en date à Brazzaville (Congo) du vingt-deux août deux mille vingt-deux, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un Office Notarial en la résidence de Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Mougali, 1^{er} étage Immeuble « MA RECONNAISSANCE », le vingt-cinq août

deux mil vingt-deux et enregistré à Pointe-Noire, le vingt-neuf août de la même année à la recette des Impôts de MPAKA, sous le Folio 157/08 numéro 292.

En conséquence, Monsieur Calixte Angelin NGANONGO devient propriétaire de six cents (600) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune dans le capital de la société «Colette» SARL.

Dépôt légal: les exemplaires desdits actes portant cession des parts sociales du vingt-deux août deux mil vingt-deux ont été déposés respectivement au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous les numéros suivants :

- CG-PNR-01-2022-D-00881, pour la cession de parts sociales entre Monsieur Antoine NGOH et Monsieur Calixte Angelin NGANONGO, le trente août deux mil vingt-deux ;

- CG-PNR-01-2022-D-00887, pour la cession de parts sociales entre Monsieur Guy Pépin Ernest OYELA et Monsieur Calixte Angelin NGANONGO, le trente et un août deux mil vingt-deux.

Mention modificative des présentes a été portée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire dans le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de la société «Colette» SARL, le trente août deux mil vingt-deux, sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée : CG-PNR-01-2022-M-01022.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1^{er} étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«B&P CREDO» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Pointe-Noire, Route de la Frontière Tchimbamba, en face des Etablissements KABALAN
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00180

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 22 août 2022, enregistré à Pointe-Noire, folio 159/97, n° 7151; la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

-Bâtiment & Travaux publics;

-Commerce général: Achat, Vente et Aménagement immobilier; Fournitures de bureau;

-Import & Export;

-Prestation de services: Gardiennage, Gestion immobilière....

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

DENOMINATION: «B&P CREDO» SARL;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Route de la Frontière Tchimbamba, en face des Etablissements KABALAN, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE:

- Monsieur Fidèle Guy Martial NGOUBILI est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée;

- Madame Roseline NGOUMOU est nommée cogérante de la société pour une durée indéterminée;

RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00180;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 05 septembre 2022.

Fait à Pointe-Noire, le 12 septembre 2022.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

WORTHY ADVISORY « WA »

CABINET DE CONSEIL JURIDIQUE & FISCAL

contact@worthyadvisory-cg.com

TEL : 00 242 222 94 04 55

B.P. 5019 Pointe-Noire, République du Congo

Société MAERSK CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'administration
au capital de 67.000.000 de Francs CFA

Siège social : Immeuble Maisons Sans Frontières, 3^{ème} étage, 431 bis Rond-Point Antonetti
B.P. 876 Pointe-Noire, République du Congo. RCCM N° CG-PNR-01-2007-B14-00050

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du vingt-trois juin deux mil vingt-deux enregistré en date du vingt-trois août deux mil vingt-deux auprès du Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre sous le folio 153/13 N°7006, il a été convoqué une Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du cinq août de la même année, enregistrée au Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre sous le folio 153/11 N°7004 daté du vingt-trois août deux mil vingt-deux, au titre de laquelle les actionnaires ont, notamment, décidé :

- de l'examen, de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, et de l'affectation du résultat ;

- de l'extension des activités de la société sur le ressort territorial de la ville de Brazzaville ;

- de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales y afférentes.

Dépôt du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée générale ordinaire susmentionnée a été dûment effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville pour immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville d'un établissement secondaire sous le numéro CG-BZV-01-2022-B20-00019 ; et dépôt en a également été fait auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire pour inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de l'établissement principal de Pointe-Noire, constatée sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-01038.

Fait à Pointe-Noire, le 09 Septembre 2022.

Pour insertion.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE

«UNIVERS TRADING» SARL

Au Capital de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 349, Avenue Jean Félix TCHICAYA, Arrondissement 1 Emery Patrice Lumumba
Centre-ville, Boîte postale: 300, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG/PNR/15 B 560
Nouveau : CG-PNR-01-2015-B12-00560

Avis de clôture de la liquidation

La liquidation de la société «UNIVERS TRADING» SARL décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, le 28 avril 2022, a été clôturée le 22 août 2022 par l'Assemblée Générale Ordinaire de clôture des opérations de liquidation. Lors de cette Assemblée, les résolutions suivantes ont été adoptées:

- Approbation du rapport de la liquidatrice;
- Examen et approbation du compte définitif de la liquidation;
- Quitus à la liquidatrice et constatation de la clôture des opérations de liquidation;
- Pouvoirs pour les formalités.

La société «UNIVERS TRADING» SARL a été radiée du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 31 août 2022.

Fait à Pointe-Noire, le 06 septembre 2022.

Pour insertion,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT, Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

« CONGO ENGINEERING CONSTRUCT »

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 10.000.000 de FRANCS CFA
Siège social : 45, rue Mpouya, Ouenzé, Brazzaville
RCCM : CG/BZV/12 B 3386
REPUBLIQUE DU CONGO.

LA CONTINUATION DE LA SOCIETE AVEC LES AYANTS-DROIT DE L'ASSOCIE DECEDE, LA TRANSMISSION DES PARTS SOCIALES DE L'ASSOCIE DECEDE, L'AMENDEMENT DES STATUTS ET LES POUVOIRS.

Aux termes d'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique de la SARLU dénommée « CONGO ENGINEERING CONSTRUCT », en date du 01 septembre 2022, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 02 septembre 2022, sous Folio 158/2, n°4453, trois résolutions ont été adoptées.

- 1- Suite au décès de Monsieur MBOUSSA Alphonse, survenu en date à Brazzaville du 04 octobre 2020, la continuation de la société avec ses ayants-droit a été décidée ;
- 2- Eu égard à ce qui précède, l'assemblée décide de transmettre les CINQ CENT (500) parts sociales détenues par Monsieur MBOUSSA Alphonse à ses ayants-droit représentés par Mademoiselle MBOUSSA OBOVET Inès ;
- 3- L'amendement des statuts de la

société a été décidé afin de se conformer aux changements intervenus. Pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera, tous pouvoirs ont été donnés à Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 05 septembre 2022, sous le numéro 22 DA 147 ;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 05 septembre 2022, sous le numéro CG/BZV/12 B 3386.

Fait à Brazzaville, le 06 septembre 2022

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64, République du Congo

ANNONCE LEGALE

«SOCIETE AFRICAINE DE DISTRIBUTION ET D'INDUSTRIE», EN SIGLE «SADI» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital de Francs CFA: 788 000 000
Siège social: Avenue du Havre, Zone Industrielle, Boîte postale: 4293
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2002-B12-00156

AGREMENT DE CESSIONS DES PARTS SOCIALES - MODIFICATION ET ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la «SOCIETE DE DISTRIBUTION ET D'INDUSTRIE», en sigle «SADI» SARL, tenue en date à Pointe-Noire du 12 juillet 2022, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 17 août 2022, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 161/10, n° 0765; Les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- Agrément de cessions des parts sociales intervenues au sein de la société;
- Modification des articles 7 & 9 des statuts;
- Adoption des nouveaux statuts;
- Pouvoirs pour les formalités.

Mention modificative au RCCM numéro **CG-PNR-01-2002-B12-00156** a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 1er septembre 2022, conformément à la législation en vigueur sous la formalité numéro **CG-PNR-01-2022-M-01027**.

Fait à Pointe-Noire, le 07 septembre 2022

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire.

Maître Léole Marcelle KOMBO

Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE SOCIETE «LA CONGOLAISE DES METIERS ET DES SERVICES»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de F. CFA: 1.000.000
Siège social: 169, Avenue du Caire, quartier 7/7 de Dany
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/18 B 198

NOMINATION DU NOUVEAU GERANT ET TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suivant actes reçus par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 27 Juillet 2022, enregistrés à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 24 Août 2022, sous le folio 163/2 N°0777, l'associé unique de la Société LA CONGOLAISE DES METIERS ET DES SERVICES a décidé ce qui suit:

Nomination du nouveau gérant: L'associé unique nomme, en qualité de gérant, pour une de quatre (04) années: Monsieur BANA TCHICAYA Ferdinand.

Transfert du siège social: L'assemblée générale décide de transférer le siège social, à compter de ce jour, au N0492 Avenue Ma Loango, entrée quartier Culotte, Pointe-Noire, République du Congo.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce sous le dépôt n0CG-PNR-01-2022-D-00886 du 31 Août 2022 et mention modificative a été portée à la même date au RCCM, sous le CG-PNR-01-2022-M-01025.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex- air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

LOUMANOU RUCHTY CADOL GROUP

Société à Responsabilité Limitée
Au capital social de 1.000.000 F CFA
Siège social : 243 Avenue de l'Indépendance, Quartier Mawata, Arrondissement n°03 Tié-Tié, Pointe- Noire République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Suivant actes constitutifs (Statuts) établi par devant le Notaire soussigné, en date du 09 Mai 2022, enregistré au domaine et timbres en date du 23 Mai 2022, sous le folio 100/4 N°970, il a été créé une société de droit congolais, dont les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée.
Dénomination sociale: LOUMANOU RUCHTY CADOL GROUP.

Objet social: La société a pour objet en tout pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA, et plus particulièrement en République du Congo :
- Micro finance; Laiterie; Transport-Logistique; E-commerce; Education; Développement Web; Alimentation.

Siège social: 243 Avenue de l'Indépendance, Qu-

artier Mawata, Arrondissement n°03 Tié-Tié, Pointe-Noire, République du Congo.

Capital social : Un million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de Dix Mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale chacune.

Nomination du Gérant : Monsieur LOUMANOU Ruchty Cadol Merveil, associé, de nationalité congolaise.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-01105, du 16 Juin 2022. Immatriculation au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B12-00128.

Fait à Pointe-Noire, le 08 Septembre 2022.

Pour insertion.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Paroisse Saint Kisito de Makélékélé : 60 ans de vie !

Fondée en 1962 par le père René Le Franc, missionnaire spiritain, la paroisse Saint Kisito de Makélékélé a accompli 60 ans d'existence. Pour commémorer cet heureux événement, inscrit désormais dans les annales paroissiales, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a présidé une célébration eucharistique, dans la matinée du dimanche 26 juin 2022, en l'église à l'honneur.

Ont concélébré cette messe Mgr Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie, ayant reçu l'ordination épiscopale et pris possession canonique de son siège, le dimanche 31 juillet 2022, à Dolisie; les pères Daniel Etchetebih, curé de la paroisse, Pacôme Bola Mouele, Aymar Golfrand Ngole Litama, vicaires paroissiaux, les abbés Alfred Malanda et Fred Olichet Biyela, tous deux fils de la paroisse, en mission pastorale en Europe, et bien d'autres.

Au cours de cette messe, les membres des mouvements d'apostolat arborant un décor festif ont marqué leur présence avec leur uniforme distinctif, 67 chrétiens ayant suivi avec assiduité et ponctualité leur formation initiale de base ont reçu des mains de l'archevêque et de l'évêque de Dolisie le sacrement de confirmation qui fait d'eux désormais des adultes dans la foi chrétienne.

Au début de la messe animée par la chorale paroissiale Nkembo et la Schola populaire paroissiale, le curé a prononcé le mot de bienvenue et a présenté les grandes étapes de l'histoire de la paroisse Saint Kisito de Makélékélé.

Au cours de l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a ravivé la foi des

chrétiens en les exhortant à être et à demeurer des exemples à suivre dans leur milieu respectif de vie. « Per-



Une vue des confirmés

sonne n'est propriétaire de l'Eglise. Mais, le Seigneur nous utilise tous comme des instruments à son service pour faire éclore l'œuvre de l'évangélisation partout où besoin sera, pour sa plus grande gloire. Ainsi, nous passerons tous, mais l'œuvre de l'évangélisation demeurera. », a fait savoir en substance le prédicateur.

Après l'homélie a eu lieu l'exécution du rite de la confirmation au cours duquel les 21 candidats ont reçu à tour de rôle le sacrement attendu.

Vers la fin de messe ayant eu pour coryphée, M. Pierre Kiminou, M. Robert Goma-Débat,



Mgr Bienvenu Manamika présidant l'Eucharistie.

Statistiques de la Paroisse Saint Kisito en 2022
 1-Baptisés: 17.270 ; 2-premieres communion:16.000; 3-Confirmation: 15.000; 4-Mariages: 692; 5-Catéchumènes: 316 cette année 2022; 6-Postes de Catéchisme : 14 cette année; 7- Catéchistes:35 cette année; 8- Mabundu: 25; 9-Mbongui: 16; 10-Religieux: 2 ; 11- Religieuses: 9; 12-Prêtres:15; 13-Séminaristes: 5.

Bureau du Conseil Pastoral Paroissial
 1-Président : Père Daniel Etchetebih; 2-Vice-président : M. Robert Goma-Débat ; 3-Secrétaire général: M. Marcellin Mbemba ; 4-Secrétaire général adjoint: M. Antoine Malonga; 5- Chargé des chorales: M. Dom; 6-Responsable des jeunes: M. Kim Sobel; Membres: MM. Placide Bakela, Irénée, Kiminou, Mme Florence Bandza

Bureau du Conseil pour les affaires économiques
 1-Président: Père Daniel Etchetebih; 2-Vice-président : M. Vincent Makanga; 3-Mme Philomène Massembou Tonna; 4-Mme Anastasie Boumountou.

«Ya Bobo», vice-président du Conseil pastoral paroissial, a prononcé le mot de remerciements. Il a relevé que l'équipe presbytérale qu'il appelle affectueusement : «Communauté de la Pentecôte», car le curé est nigérian, le premier vicaire est gabonais et le deuxième vicaire, congolais, est bien soudée et vit en parfaite harmonie avec la communauté paroissiale. Il a aussi évoqué le projet de construction d'une mezzanine dans l'actuelle église paroissiale dont les études de faisabilité ont été réalisées avec succès.

Intervenant en dernier, l'archevêque a encouragé la

communauté paroissiale à aller de l'avant en communion avec l'équipe presbytérale dont le témoignage d'une vie communautaire exemplaire a été rapporté avec éloquence et assurance.

Gislain Wilfrid BOUMBA

PAROISSE SAINT PIERRE CLAVER DE BACONGO

La chorale Tanga-ni-Tanga a commémoré ses trois jubilés

Fondée en 1959 par Bruno Baongo et ses compagnons, aidés par le père Armand Flamand, prêtre de la Congrégation du Saint Sacrement, la chorale Tanga-ni-Tanga de la paroisse Saint Pierre Claver de Baongo dans l'archidiocèse de Brazzaville, a commémoré un triple événement: les 60, 61 et 62 ans de son existence, correspondant aux jubilés de Diamant, de Platane et d'Ivoire. C'était au cours de la messe de 11h en l'église Saint Pierre Claver, le dimanche 21 août 2022, vingt et unième dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique-C.

Présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, la messe a été concélébrée par le père Girès Younga, curé de la paroisse hôte, et plusieurs prêtres dont les pères Casimir Moukoubou, directeur diocésain de la liturgie, Frédéric Malanda, Sss, prêtre de la congrégation du Saint Sacrement, les abbés Yvon Dalla, curé nommé de la paroisse Saint-Esprit de Mougali, Francis Sekiesse, secrétaire adjoint de l'archevêque et à compter du 14 septembre 2022, vicaire de la paroisse-basilique Sainte Anne du Congo, et bien d'autres.

Au début de la messe, le curé de la paroisse a prononcé le mot de bienvenue à tous les participants et notamment à l'archevêque de Brazzaville venus s'unir à la joie festive de cette chorale initiatrice de la messe de 11h dans cette paroisse et l'une des chorales de l'archidiocèse après 60 ans à faire preuve de maturité, fruit d'un travail acharné et passionné.

Dans la foule des participants à la messe de 11h animée par la chorale à l'honneur, pouvaient être distingués des délégués des chorales sœurs de Brazzaville ainsi que des membres de la chorale Christ-Roi de la



En haut: L'archevêque (crosse en main) entouré des concélébrants
 En bas: Une vue de la chorale en fête animant la messe.

(Suite en page 11)

PELERINAGE AU MONT CARDINAL EMILE BIAYENDA A DJIRI

Mgr Bienvenu Manamika a gravi les 14 stations du Chemin de croix avec les pèlerins

Le Mont Cardinal Emile Biayenda, à Djiri dans l'archidiocèse de Brazzaville a vibré de manière authentique à l'occasion de la première visite pastorale de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, depuis sa prise de possession canonique du siège épiscopal. Et conformément à son calendrier pastoral, le pasteur de l'Eglise de Brazzaville est allé gravir les 14 stations du Chemin de croix de ce site, lieu du supplice du vénéré Cardinal, mort le 22 mars 1977. C'était, samedi 12 mars 2022, la veille du deuxième dimanche de Carême de l'année liturgique en cours.



Mgr Bienvenu Manamika (en blanc) au sommet du Mont Cardinal Emile Biayenda



Une vue des pèlerins pendant la montée

Prélude à cette historique montée au cours de laquelle un mouton a accompli les 14 stations avec les pèlerins, l'archevêque a présidé une célébration eucharistique au pied de la montagne. Ont concélébré cette messe, les abbés Simon Monekéné, curé-recteur du Mont Cardinal Emile Biayenda, Antonio Mabilia, secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACE-RAC), Albert Kimbembé, curé de la paroisse Saint Michel de La Base et curé-doyen du doyenné Sainte-Anne, les curés doyens des doyennés conviés, les pères Pascal Taty, vicaire épiscopal chargé de la pastorale générale, Cyriaque Onuoha, vicaire judiciaire de Brazzaville, Casimir Moukoubou, directeur diocésain de liturgie, etc. Le tout placé sous l'animation de la chorale des sœurs de Saint Antoine de Padoue.

Parmi les participants à cette messe, figuraient M. Joseph Maloumbi, «Débat», président du Bureau exécutif diocésain de l'apostolat des laïcs (BEDAL) de Brazzaville, notre collègue Aristide Ghislain Ngouma, venu pour le compte de sa paroisse: Saint François d'Assise, M. Roch Banzouzi, responsable du protocole de l'archevêque, et plusieurs chrétiens venus des paroisses des doyennés ayant comme curé, les curés doyen de ces doyennés.

Au cours de l'homélie, l'archevêque de Brazzaville a exhorté le peuple de Dieu sur le bien-fondé d'un pèlerinage en ce qu'il est une source incontestable de grâces. Il a encouragé les participants à imiter les vertus du Bon Cardinal Emile Biayenda qui a sacrifié sa vie pour ses brebis. Après la messe, l'abbé Antonio Mabilia a nourri le peuple de Dieu sur une des paroles phares du Cardinal Emile Biayenda contenues dans l'évangile selon Saint Luc: «Sur ta parole, je jeterai les filets», Cf. Luc 5, 4-6.

Cet enseignement a été suivi de la longue montée de l'archevêque accompagné des pèlerins jusqu'au sommet de la montagne, observant les 14 stations du chemin de croix. Le chemin de croix a été conduit par l'abbé Antonio Mabilia. Cependant à la 12e station, la présidence a échu à l'archevêque qui s'est exprimé et a apporté la touche épiscopale à ce déroulement du chemin de croix.

Au sommet du Mont Cardinal, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a enseigné aux pèlerins un chant qui lui a été révélé et qu'il avait composé lors de la célébration d'une fête de Pentecôte à Kibangou, dans le diocèse de Dolisie, alors qu'il était encore l'évêque du lieu et a partagé aux pèlerins un souvenir-témoignage de sa tendre enfance passée aux côtés de sa bien-aimée mère, (N.d.l.r : Mme Henriette Loutaya, rappelée à Dieu en novembre 2019, inhumée au cimetière privé Mâ Campagne à Brazzaville, sous une pluie battante, en présence de Mgr Louis Portella Mbuyu, alors évêque de Kinkala), une fervente légionnaire de Marie de qui l'archevêque a reçu la vocation mariale, sa fervente, brillante, captivante, scintillante et rassurante dévotion en la Vierge Marie, la reine de tous les Saints, la mère du clergé. S'inspirant de son exemple, le pasteur de l'Eglise de Brazzaville a suggéré aux mamans ayant participé à ce pèlerinage de transmettre la dévotion mariale à leurs progénitures respectives afin de pérenniser cette vocation mariale de générations en générations pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des hommes. À signaler que parmi les reporters des différents organes de la presse catholique ayant couvert cette activité épiscopale, figuraient nos confrères: Lilian Mouangassa et Destin Bikouta de la Télévision catholique de l'archidiocèse de Brazzaville en ligne YouTube, Léandre Masmamba, «Le Coq» de Radio Magnificat et Jean Claude Nkodia de Radio Maria-Brazzaville.

G. Wilfrid BOUMBA

38^e VOYAGE APOSTOLIQUE DU SAINT-PERE

Le Pape François au Kazakhstan pour « amplifier » le cri des peuples pour la paix

Le Pape François s'est envolé le mardi 13 septembre 2022 au Kazakhstan pour son 38^e voyage apostolique, qui a duré jusqu'au jeudi 15 septembre. Premier rendez-vous de son voyage apostolique au Kazakhstan, le Pape François a rencontré le mardi 13 septembre les autorités, les représentants de la société civile et le corps diplomatique du pays. Dans son discours, il a rappelé à cette nation d'Asie centrale sa vocation à être un « pays de la rencontre », où règnent la liberté religieuse et une démocratie au service du peuple, à l'heure où les conflits se multiplient partout dans le monde.

A peine deux heures après son atterrissage à Nour-Soultan, la capitale de ce pays, le Saint-Père s'est rendu au Qazaq Concert Hall, sorte d'auditorium à l'architecture futuriste de la capitale kazakhstanaise, pour la première rencontre publique de son 38^e voyage apostolique.

Celle-ci s'est ouverte par un discours du président de la République, Kassym-Jomart Tokaïev, avec lequel le Souverain Pontife s'était entretenu en privé peu avant au Palais présidentiel. Puis le Pape François a pris la parole devant les représentants de la société civile, les membres du corps diplomatique et des autorités du pays.

Il a d'abord déclaré être venu dans le pays « comme pèlerin de paix, en recherche de dialogue et d'unité », à l'heure où le monde a un « besoin urgent d'harmonie ». Le Saint-Père a ensuite rappelé au Kazakhstan, ayant appartenu à l'URSS, son histoire contrastée, faite « de culture, d'humanité et de souffrance ». « Comment ne pas se rappeler, en particulier, les camps d'emprisonnement et les déportations de masse qui ont vu le jour dans les villes et dans les steppes infinies de ces régions opprimées de tant de populations ? Mais les Kazakhs ne se sont pas laissés emprisonner par ces exactions : le soin pour l'inclusion a fleuri de la mémoire de la réclusion », a reconnu le Pape François.

Il a souhaité que le Kazakhstan puisse s'appuyer sur son passé pour mettre « au premier plan la dignité de l'homme, de tout hom-

me et de tout groupe ethnique, social, religieux ».

Cette terre où se côtoient près de 150 groupes ethniques et où plus de 80 langues sont parlées constitue un « laboratoire multi-ethnique, multiculturel et multi-religieux unique, en révélant sa vocation particulière, celle d'être un pays de la rencontre », a souligné le Pape, qui a comparé cela à une « symphonie », en se référant à un instrument traditionnel, la dombra.

Le Souverain pontife a aussi rappelé l'importance de la laïcité, inscrite dans la constitution du Kazakhstan, et qui implique « la liberté de religion et de croyance ». Il a particulièrement encouragé une « laïcité saine, qui reconnaît le rôle précieux et irremplaçable de la religion et s'oppose à l'extrémisme qui la corrode », y voyant « une condition essentielle pour traiter équitablement chaque citoyen, ainsi que pour favoriser le sentiment d'appartenance au pays de la part de toutes ses composantes ethniques, linguistiques, culturelles et religieuses ». La liberté religieuse, a déclaré le Pape François, « constitue le meilleur berceau de la coexistence civile », défi majeur du pays d'Asie centrale.

Le Pape a poursuivi en évoquant « la reconnaissance des droits, accompagnés des devoirs » - il a en cela salué l'abolition de la peine de mort au Kazakhstan - puis « le soutien à la démocratie, qui constitue la forme la plus appropriée pour que le pouvoir se traduise en service en faveur du peuple tout entier et pas seulement de



Le Pape François

quelques-uns ». Il s'agit là aussi d'un aspect crucial au Kazakhstan, secoué début 2022 par des émeutes meurtrières qui ont brisé son image de stabilité.

Le Pape s'est aussi inquiété d'une « injustice généralisée » dans la distribution des ressources énergétiques dans le monde entier.

Le Pape a enfin abordé le rôle géopolitique du Kazakhstan, pays-carrefour qui peut contribuer à « l'atténuation des conflits ». « Je souhaite que le nom de ce grand pays continue à être synonyme d'harmonie et de paix », a-t-il déclaré, dénonçant « la folle et tragique guerre causée par l'invasion de l'Ukraine, tandis que d'autres affrontements et menaces de conflits menacent notre époque. Je viens amplifier le cri de tant de personnes qui implorant la paix, voie de développement essentielle pour notre monde globalisé », a déclaré le Souverain Pontife.

Le Pape François a plaidé pour davantage de dialogue et de conscience des intérêts collectifs. « Nous avons besoin de leaders qui, au niveau international, permettent aux peuples de se

comprendre et de dialoguer, et engendrent un nouvel « esprit d'Helsinki », la volonté de renforcer le multilatéralisme, de construire un monde plus stable et pacifique en pensant aux nouvelles générations. Et pour ce faire, il faut de la compréhension, de la patience et du dialogue avec tous », a-t-il insisté.

Le Saint-Père a salué le renoncement du Kazakhstan aux armes nucléaires, ainsi que son attention au dialogue interreligieux. Il a enfin assuré au président Tokaïev « que les catholiques, présents en Asie centrale depuis les temps anciens, désirent continuer à témoigner de l'esprit d'ouverture et de dialogue respectueux qui distingue cette terre ».

Mercredi 14 septembre, le Pape François s'est exprimé lors de l'ouverture de la session plénière du VII^e Congrès des dirigeants des religions mondiales et traditionnelles, avant de célébrer une messe dans l'après-midi. Une centaine de délégations de 50 pays ont participé à ce Congrès durant deux jours.

G.W.B

XXV^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C-

«Vous ne pouvez pas servir à la fois Dieu et l'argent»

Textes: Am 8, 4-7; Ps 112; Tm 2, 1-8; Lc 16, 1-13

En scrutant les textes de ce dimanche, force est de constater que le prophète Amos s'insurge contre ceux qui font de l'argent leur Dieu; une idole.

Dans la contemporanéité de notre époque, nombreux sont ceux qui font de l'argent leur idole; le Pape François parle des idoles modernes; l'argent, le pouvoir, et le succès. Devant ces maux; le chrétien est appelé à désintéresser, à l'abnégation. Il est des hommes qui sacrifient tout pour les affaires ou pour conquérir le pouvoir. C'est autant dire que l'apostrophe d'Amos, le rude berger envoyé par Dieu pour interpellé en son nom le royaume prospère de Samarie, n'a rien perdu de son incisive actualité.

Le prophète dénonce une société corrompue où la classe possédante s'enrichit aux dépens des petites gens. Est-ce pour arriver à ce que Dieu a fait alliance avec Israël? A travers les opprimés et les exploités, c'est lui-même qui est frappé. Comment ne penserions-nous pas aux injustices criantes de notre époque, au pillage des matières premières, à l'écart excessif entre les rémunérations et aux laissés pour compte de la croissance économique? Et Dom Helder Camara disait: « Je nourris un pauvre et l'on me dit que je suis un saint. Je demande pourquoi le pauvre n'a pas de quoi se nourrir et l'on me traite de communiste ». De cette assertion nous comprenons que la marginalisation du pauvre est toujours au rendez-vous. Alors nous sommes invités au partage, à la mise en commun de ce que nous possédons. Dom Helder ajoutait en disant: « Personne n'est si pauvre qu'il n'a rien à offrir, et personne n'est si riche qu'il n'a pas besoin d'aide ».

Par ailleurs, Jésus fait écho à l'oracle prophétique lorsqu'il nous engage à choisir entre Dieu et l'argent, étant donné que nul ne peut servir deux maîtres. A travers une suite d'antithèses (une toute petite affaire; une grande affaire; l'argent trompeur; le bien véritable; les biens étrangers; votre bien), le texte de Luc énonce de vigoureuses lignes de conduite. Nous devons gérer fidèlement les biens matériels pour être jugés dignes de recevoir le bien véritable. Les richesses d'ici-bas ne nous appartiennent pas; elles nous demeurent étrangères. En revanche, le bien du royaume est à nous, puisque Dieu nous l'offre. Le choix est là: entre le Dieu vivant et les puissances d'argent qui asservissent le monde.

Est-ce à dire que Jésus condamne l'argent et les biens matériels en général? La pointe de cette page d'évangile concerne plutôt l'usage que chacun en fait. Si, pour nous enrichir, nous exploitons les autres; si la course à la prospérité développe la morgue et le cynisme; si nous devenons esclaves de notre cupidité: alors l'argent a cessé d'être un moyen pour devenir une idole vorace. Dès lors, nous ne sommes plus en état de "servir Dieu" en vérité. Tel est le critère qui doit éclairer nos choix. Comment le rapport à l'argent façonne-t-il notre vie quotidienne? L'atmosphère de nos sociétés sera-t-elle respirable demain si les nouvelles générations se contentent de reproduire et d'amplifier les dérives d'aujourd'hui. Au sujet de l'intelligence du gérant malhonnête; en passant, Jésus ne loue pas sa malhonnêteté mais son astuce et son ingéniosité; cette intelligence lui a permis de préparer et de transformer un futur qui s'annonçait difficile. Il s'est fait des grâces et des liens d'amitié avec des créanciers de son maître. Ce qui lui a d'ailleurs valu des éloges de ce dernier. Dans la même optique, Dieu s'attend à ce que nous utilisions notre intelligence pour prévoir et changer le chemin de perdition dans lequel nous engageons nos mauvais comportements. Il est clair que nous ne pouvons pas nous mettre à la suite de Dieu et restés attachés à l'esprit de corruption et de méchanceté. Nous devons utiliser tout ce que Dieu a mis à notre disposition comme dons et grâces pour échapper à la malice du malin.

Abbé Ander KETIKETI

(Paroisse Sainte Thérèse de Gambio; vicaire)

TEMOIGNAGE

Hommage à l'abbé Denis Ngambanou

Pascal Biozi Kiminou, ancien choriste de Bilengué Baptiste et d'Echo du désert de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï, évoque la mémoire de l'abbé Denis Ngambanou, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, musicien, compositeur, arrangeur, organiste.



Abbé Denis Ngambanou

bureau coordonnateur avait été mis en place en 1983 dans la dynamique de la célébration du centenaire de l'évangélisation du Congo. Dans cette même dynamique, la chorale Yangalala qui regroupait les chœurs de toutes les chorales de l'archidiocèse, à raison de dix, par chorale a vu le jour et sous la férule de Moïse Baniakina.

Au sein de la chorale Yangalala, l'abbé Denis Ngambanou a joué un rôle important dans l'accompagnement et l'arrangement des chants. Dans son évolution, le bureau coordonnateur des chorales de Brazzaville a organisé plusieurs activités, parmi lesquelles, la première édition du festival des chorales de Brazzaville en mars 1985, d'abord en secteur en élimination directe, puis à la Basilique Sainte-Anne de Potopoto, pour les chorales finalistes. La deuxième édition s'est déroulée en juillet 1988,

d'abord en secteur en élimination directe, puis à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville pour les chorales finalistes. Aussi, des concerts en secteur et rotations inter paroisse ont été à l'actif des activités phares du bureau coordonnateur des chorales de Brazzaville. Au cours de la période entre 1989 à 1992, l'abbé Denis Ngambanou est aumônier diocésain des chorales de Brazzaville. La dynamique impulsée par le bureau coordonnateur, de 1983 à 2002, s'est effritée avec, notamment les changements intervenus au niveau des différentes aumôneries diocésaines et présidences de la CDMAS. Les abbés Fred Olichet Buyela, Blaise Parfait Louthé, Luc Augustin Samba et Renaud Silvère Kinzonzi

qui se sont succédé à la tête de ces structures, respectivement aumôniers diocésains des chorales et présidents de la CDMAS, ont apporté leur savoir-faire. Mais les activités des chorales ont connu un ralentissement avec la dénomination du bureau coordonnateur des chorales de Brazzaville en Comité diocésain des chorales tradi-modernes (CDCTM) en 2002, puis Comité diocésain des chorales (CDC). L'abbé Denis Ngambanou, dernier prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville ordonné par Mgr Théophile Mbemba, a célébré ses 50 ans de vie sacerdotale, le 5 juillet 2020 au Centre Sadisana de l'Institut des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée à Massengo, ayant pour fondatrice et supérieure générale, sœur Eliane Julienne Boukaka.

Pascal BIOZI KIMINO

(Suite de la page 10)

paroisse Christ-Roi de Loandjili de Pointe-Noire venus partager la joie de la chorale jubilaire. Dans son homélie, l'archevêque a attiré l'attention des choristes afin qu'ils demeurent sel de la terre et lumière du monde par le biais de l'évangélisation par le chant, leur spécificité en tant que chrétien. Il les a mis en garde pour que des comportements déviants ne s'installent pas dans ce mouvement d'apo-

stolat qui regorge en son sein plus de trois cents membres actifs. Vers la fin de la messe, avant l'exécution de l'hymne de la chorale, Mme Julienne Ntsiété, présidente sortante de la chorale en fête, a rappelé le parcours historique de ce mouvement d'apostolat, ses mérites, ses particularités et les prouesses réalisées par la chorale dans le domaine de la musique religieuse. Intervenant en dernier l'ar-

chevêque a interpellé d'avantage les choristes afin qu'ils soient et demeurent les bâtisseurs aguerris et intrépides de l'Eglise d'aujourd'hui et de demain, et surtout de leur chorale, assurant ainsi la transmission du flambeau de la foi aux générations futures dans un esprit de fraternité, d'humilité, d'unité, de solidarité et de cohésion mutuelle.

Gislain Wilfrid BOUMBA

La chorale Tanga-ni-Tanga...

Composition de l'actuel bureau de la chorale Tanga-ni-Tanga

- * Président: Médard Benazo
- * Vice-président: Ignace Mas-samba
- * Secrétaire général: Joyce Biy-engo Tchitembo
- * Secrétaire général adjoint: Lewis Mboundi
- * Administrateur général des biens: Néant
- * Administrateur général des biens adjoint: Fernand Nkodia.
- * Chargé à la liturgie: Henriette Sansi
- * Conseiller économique: Ber-the Batantou



BP 62, Brazzaville
REPUBLIC DU CONGO
Unité – Travail – Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
www.africanparks.org

AVIS DE RECRUTEMENT N° 300 /PNOK/UG/ RH/2022

Il doit également effectuer une veille permanente sur les marchés concernant les besoins de l'organisation et assurer l'obtention des meilleurs prix et qualité disponible.

Il a comme clients tous les services de la Fondation Odzala Kokoua et travaille très étroitement avec les équipes financières.

Fonctions principales :

- Exécuter tous les achats locaux et internationaux en suivant les Standard Operating Procedures (SOP) d'APN, tout en respectant les exigences des donateurs et ce à toutes les étapes de la chaîne ;
- Garantir la conformité de la sélection et de la documentation correspondante lors tous les achats ;
- Construire un repérage des fournisseurs potentiels dans le pays et dans la région, et maintenir une base de données en conséquence ;
- Coordonner le cycle d'achats avec toutes les parties prenantes depuis la planification jusqu'à la signature des dossiers et la livraison finale ;
- Mettre en œuvre un processus efficace et documenté de planification des approvisionnements en lien avec les services (identification, mise en œuvre, suivi et livraison en tenant compte du planning et des priorités ;
- Gérer la traçabilité et la concordance entre les commandes, les contrats et livraisons ;
- Gérer la base de données des achats et faire un rapport des achats hebdomadaire et selon besoin ;
- Gérer les appels d'offres ;

- Respecter et imposer la Procédure de demande d'achat de la FOKL ;
- Exécuter toutes les procédures d'importation et de douane.

Compétences et expérience requises :

1. Être titulaire d'un diplôme supérieur (Bac+3 ou plus) en gestion-Commerciale ou autres domaines de gestion ;
2. Posséder cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire
3. Être de Nationalité Congolaise ;
4. Être apte à faire les missions de terrains ;
5. Posséder une grande capacité d'écoute et avoir d'excellentes capacités de communication, gérer bien le stress et pression lié à cette position ;
6. Être organisé et rigoureux dans le travail ;
7. Posséder une expérience en matière de procédures d'achats, d'appels d'offres et de gestion des stocks ;
8. Avoir des aptitudes en matière de leadership et de gestion d'équipes ;
9. Être capable de négocier et trouver les meilleurs produits en tenant compte du rapport qualité/prix ;
10. Avoir des compétences en informatique y compris en gestion de bases de données, maîtriser parfaitement les logiciels de traitement de texte et tableaux (Word et Excel) ;
11. Forte volonté de passer au moins 20% du temps dans des conditions isolées ;
12. Faire preuve d'intégrité ;
13. Maîtrise de l'anglais et du français a bon niveau (parlé et écrit) ;
14. Travailler avec des équipes multiculturelles.

Comment postuler :

Pour postuler, veuillez déposer les dossiers de candidatures dans l'un des bureaux du parc : à Brazzaville au numéro 188 bis avenue Cardinal Emile Biayenda, centre-ville, au bureau de Ouesso ou envoyer votre CV, votre lettre de motivation, les copies des diplômes ainsi que les copies attestant les services précédemment rendus à rh.odzala@africanparks.org avec une copie à : pnokl@africanparks.org avec mention Recrutement PNOK RA 2022 **avant le 20 septembre 2022.**

Nous encourageons vivement les candidatures féminines.

Si vous n'avez pas de réponse de notre part dans les 2 semaines suivant la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

Titre du Poste : Responsable des Achats

Localisation du poste : Brazzaville

Type de Contrat : Durée déterminée 6 mois à 1 année

Salaire : Conformément à la grille de salaire interne

Responsable hiérarchique : Responsable des Opérations

Lieu d'affectation : Brazzaville

1. Contexte

African Parks Network (APN) est une organisation Sud-africaine à but non-lucratif, fondée en 2000, en réponse au déclin de nombreuses aires protégées et de la biodiversité qu'elle préserve. Aujourd'hui, APN est responsable de la gestion de 19 Parcs, répartis dans 11 pays africains.

En 2010, le Gouvernement du Congo et APN signaient un accord de Partenariat Public-Privé (PPP) de 25 ans, renouvelé en 2020, afin d'appuyer la gestion durable du Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) et du Sanctuaire de Gorilles de Lossi (SGL). Créé en 2001, le PNOK Le Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), couvre une superficie de 1.354.600 hectares. Il comprend plus de 100 clairières, accueille de nombreuses espèces protégées et permet la subsistance des populations de 12 000 personnes localisées dans sa périphérie proche.

2. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions la Fondation Odzala- Kokoua Lossi recherche un Responsable des Achats. Cette personne travaillera, sous la supervision du Responsable des Opérations.

Description des tâches

Missions :

Le Responsable des achats est en charge de l'achat de biens, de services et des produits nécessaires au fonctionnement de l'entité. Il gère la contractualisation de la relation avec les fournisseurs, sur la base des coûts, qualité, délais, volumes et fiabilité d'approvisionnement.

Il doit évaluer en permanence la performance de ses fournisseurs.



BP 62, Brazzaville
REPUBLIC DU CONGO
Unité – Travail – Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
www.africanparks.org

AVIS DE RECRUTEMENT N° 299 /PNOK/UG/RH/2022

Fondation Odzala- Kokoua Lossi recherche un Responsable Flotte. Cette personne travaillera, sous la supervision du Responsable des Opérations.

Description des tâches

Missions :

Le Responsable de la Flotte sera en charge de la gestion de la flotte mécanique du Parc National d'Odzala-Kokoua ainsi que du budget y relatif.

Fonctions Principales

1. Assurer la gestion de la flotte mécanique = les véhicules, les engins, les buses, les bateaux, les motos, les tricycles ; les groupes électrogènes, les outils mécaniques ;
2. Participer à l'acquisition des véhicules et autres (comme listé ci-dessus) a travers de recherche et choix du fournisseur, élaboration des documents liés a l'achat et autre selon besoin et en collaboration avec le Responsable d'achat ;
3. Améliorer et superviser le plan d'entretien et ré-

- parations préventives et conséquentes ;
4. Assurer le fonctionnement des groupes électrogènes et leur secours à tout moment
5. Gérer le budget y relatif
6. Gérer le parc de véhicules, négocier avec les loueurs et organiser l'utilisation des véhicules ;
7. Planifier le renouvellement du parc automobile ;
8. Assurer validité de toute la documentation et visites techniques, assurances, véritas, taxes ainsi que les documents des chauffeur (permis de conduite, visites médicales) ;
9. Gérer l'équipe de l'atelier mécanique.

Compétences et expérience requises :

1. Etre titulaire d'un Baccalauréat en gestion mécanique auto.
2. Posséder un bon niveau en français, la connaissance de la langue anglaise est un atout.
3. Posséder une forte expérience en gestion de la flotte mécanique,
4. Avoir une connaissance technique sur les véhicules et engins,
5. Posséder une expérience dans les travaux routiers serait un avantage.

Comment postuler :

Pour postuler, veuillez déposer les dossiers de candidatures dans l'un des bureaux du parc : à Brazzaville au numéro 188 bis avenue Cardinal Emile Biayenda, centre-ville, au bureau de Ouesso ou envoyer votre CV, votre lettre de motivation, les copies des diplômes ainsi que les copies attestant les services précédemment rendus à rh.odzala@africanparks.org avec une copie à : pnok@africanparks.org **avant le 20 septembre 2022.**

Si vous n'avez pas de réponse de notre part dans les 2 semaines suivant la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

Titre du Poste : Responsable Flotte

Localisation du poste : Le Parc National et sa périphérie

Type de Contrat : Durée déterminée 6 mois à 1 année

Salaire : Conformément à la grille de salaire interne

Responsable hiérarchique : Responsable des Opérations

Lieu d'affectation : Poste basé au Parc

1. Contexte

African Parks Network (APN) est une organisation Sud-africaine à but non-lucratif, fondée en 2000, en réponse au déclin de nombreuses aires protégées et de labiodiversité qu'elle préserve. Aujourd'hui, APN est responsable de la gestion de 19 Parcs, répartis dans 11 pays africains.

En 2010, le Gouvernement du Congo et APN signaient un accord de Partenariat Public-Privé (PPP) de 25 ans, renouvelé en 2020, afin d'appuyer la gestion durable du Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) et du Sanctuaire de Gorilles de Lossi (SGL). Créé en 2001, le PNOK Le Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), couvre une superficie de 1.354.600 hectares. Il comprend plus de 100 clairières, accueille de nombreuses espèces protégées et permet la subsistance des populations de 12 000 personnes localisées dans sa périphérie proche.

2. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions la

ALPHABÉTISATION

Le Gouvernement engagé à construire les infrastructures spécifiques

De concert avec la communauté internationale, le Congo a célébré la 56^e Journée internationale de l'alphabétisation, le 8 septembre 2022, sous le thème: «Transformer les espaces d'apprentissage de l'alphabétisation». En sa qualité de membre de l'UNESCO depuis octobre 1960, le Gouvernement a délivré un message, rendu public par Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire et de l'alphabétisation.

L'alphabétisation, faut-il le rappeler, est le processus par lequel l'individu acquiert un éventail de connaissances transversales qui conduisent à l'épanouissement et au développement personnel, à l'inclusion sociale, à la citoyenneté active et à l'emploi. L'alphabétisation constituant l'un des piliers sur lesquels le Gouvernement compte agir pour le décollage socioéconomique du capital humain, il est donc impérieux de créer des conditions pour sa promotion. « Le ministère de l'Enseignement préscolaire s'est alors engagé, à cet effet, dans la promotion d'une éducation de qualité en adéquation avec le Plan sectoriel de l'éducation qui vise : l'accès équitable aux programmes d'alphabétisation ; l'arrimage de

l'alphabétisation à la formation professionnelle ; l'amélioration de la qualité des ressources humaines des programmes et curricula ; l'amélioration du pilotage et de la gestion du sous-secteur. Ceci devra se traduire par la construction des infrastructures propres à l'alphabétisation ; l'amélioration des conditions de travail et d'apprentissage des encadreurs et apprenants de ce sous-secteur ; l'élaboration des nouveaux programmes et manuels en éducation non formelle ; et l'intégration des approches numériques dans le processus d'apprentissage en alphabétisation », a dit Jean-Luc Mouthou, saluant l'apport des acteurs à tous les niveaux qui consentent des efforts pour alphabétiser les compatriotes. «Le Gouvernement salut l'apport des opéra-



Jean-Luc Mouthou

teurs privés en alphabétisation et les confessions religieuses, ainsi que tous nos partenaires, en l'occurrence, l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale, pour les contributions à cette cause commune».

Au plan national, la journée a été célébrée sur le thème: «La quête d'un financement pour la modernisation des structures d'alphabétisation». Pour gagner le pari de la lutte contre l'analphabétisme, la contribution de tous compte.

Espérance MBOSSA-OKANDZE

EDUCATION

L'APEEC invite le Gouvernement à garantir une rentrée scolaire apaisée.

Sous les auspices du président national de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC), Christian Grégoire Epouma, le secrétaire général de cette association Benjamin Kimona a rendu publique une déclaration dans laquelle l'association interpelle le Gouvernement sur les défis à relever, pour garantir une rentrée scolaire 2022-2023 apaisée et réussie.

Deux points constituent l'essentiel du message de l'APEEC. L'analyse des résultats aux examens d'Etat 2022-2023 et les préparatifs de la rentrée scolaire 2022-2023. Le taux d'admission aux examens d'Etat cuvée 2022 connaissent une légère progression. Pour maintenir le cap, l'APEEC sollicite des autorités compétentes le nécessaire maintien de la lutte contre les antivaleurs en milieu scolaire.

Concernant la rentrée des classes qui pointe à l'horizon, l'APEEC invite le Gouvernement à mettre en œuvre le protocole d'accord du 27 septembre 2022 signé avec la Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement (CDEPE); à publier dans un délai raisonnable les notes administratives de maintien des enseignants membres du Comité national des enseignants communautaires du Congo CNECC. A cela s'ajoutent la prise en compte

tion des rubriques financières fixées par la note circulaire n° 0002/METPFQE-Cab; la mise en place et le fonctionnement optimal des comités de gestion au sein desquels chaque



Benjamin Kimona et Christian Grégoire Epouma

des enseignants communautaires d'éducation physique et sportive dans les quotas de recrutement des enseignants, qui devraient être revus à la hausse; la publication diligente des textes d'intégration à la Fonction publique campagne 2020-2021 avant la notification et l'utilisation du quota de l'année 2022. L'harmonisation des montants des primes mensuelles des enseignants communautaires sur toute l'étendue du territoire national; la révisita-

composante jouerait avec efficacité son rôle conformément à la circulaire ministérielle du 29 décembre 2018 fixant les taux annuels des contributions diverses des parents d'élèves et la clé de répartition de ces fonds d'une part, et d'autre part, la détermination des montants à verser pour la prise en charge des enseignants bénévoles, prestataires et volontaires affectés par la note ministérielle.

Victor GUEMBELA

Repositionner l'action de l'alphabétisation et de l'éducation non formelles

Dans le cadre de la célébration du 56^e anniversaire de l'alphabétisation, le 8 septembre, le Gouvernement a organisé la 18^e semaine nationale de l'alphabétisation sur le thème: «La quête d'un financement pour la modernisation des structures d'alphabétisation». C'est le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean-Luc Mouthou qui a lancé les activités de cette semaine, au lycée de la Révolution, à Brazzaville.

le certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), pour que vive le slogan "Il n'est jamais trop tard pour apprendre". L'UNESCO disposée à accompagner les défis de l'alphabétisation. La représentante de l'UNESCO, Mme

La cérémonie, réhaussée de la présence des représentantes de l'UNESCO et de l'UNICEF au Congo, respectivement Mmes Fatoumata Barry Marega et Chantal Umtoni, a été ponctuée des intermèdes montrant l'importance de l'alphabétisation dans tous les domaines de la vie. La semaine a été marquée par plusieurs activités, entre autres: la formation des animateurs et des encadreurs sur l'approche numérique; la dotation des centres de rescolarisation et d'alphabétisation en outils informatiques et techniques; la sensibilisation des apprenants sur l'offre éducative non formelle. «Ces activités qui se tiennent à l'orée de la rentrée pédagogique 2022-2023 représentent un signal fort pour les responsables des structures d'éducation non formelle, appelés à réunir toutes les cartes pour mieux articuler l'offre d'éducation non formelle dans son ensemble», a précisé le chef de ce département, tout en soulignant que dans le cadre du système non formel, il est évident que les actions de renforcement des capacités de tout individu sur la question de développement des compétences en faveur des jeunes, adolescents déscolarisés et adultes analphabètes et illettrés sont un véritable challenge à relever, afin de se hisser au diapason international. En charge de la direction générale de l'Alphabétisation, Mme Laure Alphonsine Yoka a paraphrasé Frédéric Douglass en ses termes: «une fois que l'on a appris à lire, on est libre pour toujours». Malheureusement, il existe encore dans les communautés des enfants, des jeunes et des adultes qui ne n'ont ni instruction, ni compétences nécessaires. D'ailleurs, une étude réalisée par la revue "Aptitudes et compétences" dans



Les officiels à l'issue du lancement de la semaine

sa 83^e publication révèle que sur les compétences de la vie courante, «un adulte sur quatre a un faible niveau en calcul, et un adulte sur six en lecture, et écriture, etc.» «La Journée internationale de l'alphabétisation ouvre alors une profonde discussion sur comment agir pour aider ces individus à accéder aux opportunités d'apprentissage», a rappelé Mme Laure Yoka, qui a, en outre annoncé les actions futures: «Nous nous engageons à poursuivre avec l'UNICEF le paiement des primes des animateurs des écoles Ora (observer, réfléchir et agir) des départements de la Sangha et de la Likouala; organiser des activités de remédiation scolaire des enfants en dehors de l'école, des départements de Brazzaville, Pointe-Noire et des Plateaux et développer avec l'UNESCO le projet alphabétisation numérique des femmes vendeuses des départements de Brazzaville et de Pointe-Noire». A noter que cette direction organise les inscriptions et le suivi de toute personne désireuse de rattraper un diplôme en qualité de candidat libre aux examens d'Etat, notamment le baccalauréat, le brevet d'études du premier cycle (BEPC) et

Fatoumata Marega, a délivré à cette occasion, le message de la directrice générale de l'agence onusienne Mme Audrey Azouley. Dans celui-ci l'UNESCO a renouvelé son soutien au Congo et a annoncé ses perspectives: «appuyer la production des statistiques du sous-secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle; accompagner la mise à jour des politiques de pilotage institutionnel, pédagogique et technique du sous-secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, en lien avec les orientations de l'agenda ODD4-Education 2030, etc. Ces actions épousent la vision du programme de société du président de la République «Ensemble poursuivons la marche» qui vise à renforcer le capital humain». En quatre décennies, on peut louer les efforts consentis. En 1979, seuls 68% de la population mondiale savaient lire et écrire. En 2020, ce chiffre s'élevait à 86%. Malgré ces progrès, 771 millions de jeunes et d'adultes dans monde ne possèdent toujours pas des compétences élémentaires en lecture et en écriture, parmi lesquels 60% de filles et de femmes. E.Mb.-O

CONSEIL CONSULTATIF DE LA FEMME

Cerner les facteurs de blocage de l'émancipation de la femme

Conduit par son directeur général, Didier Ngalebaye, le Centre de perspectives pour le développement (CEPROD), a présenté lundi 5 septembre dernier à Brazzaville, la première phase de deux études relatives à l'émancipation de la femme. Une initiative du secrétariat exécutif du Conseil consultatif de la femme que dirige Mme Antoinette Kébi.

non dérivées, disposant d'un territoire géo-historiquement réparable, d'un code éthique ou d'une vision distincte et d'une langue d'expression, qui en stocke et transmet oralement le patrimoine culturel, à tra-

Il s'est agi, auprès des sages et notabilités traditionnelles du Congo profond, de répertorier les obstacles et les inégalités entre les sexes imputables aux us et coutumes impactant négativement l'émancipation de la femme et la participation de cette dernière à la vie politique au Congo. Ces deux études visent à «bien cerner les différentes problématiques, les différents obstacles qui impactent négativement l'émancipation de la femme, afin de nous acquitter des missions qui sont les nôtres: donner des avis au Président de la République concernant la condition de la femme et faire des suggestions visant à améliorer la promotion de la femme pour son intégration dans la vie publique et dans toutes les sphères de la vie», a souligné Antoinette Kébi, secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme, à l'issue de la présentation du rapport.

Deux équipes interdisciplinaires constituées de: philosophes, historiens, sociologues, anthropologues, juristes et statisticiens démographes ont participé à ces deux études. Elles ont couvert huit départements du Congo: les Plateaux, la Cuvette-Ouest, la Cuvette, la Sangha, le Kouilou, le Niari, la Bouenza. A ces derniers, s'ajoute le département du Pool qui sera couvert sous peu. Les personnes ressources concernées par ces études sont des hommes et des femmes âgés de 55 ans, au moins. Elles ont été sélectionnées sur la base de la carte ethnolinguistique locale, une ou deux par communauté ethnique, pour



Après la restitution des travaux

reconstituer l'itinéraire de la condition de la femme congolaise, depuis la période antécoloniale jusqu'en 2022, afin de mieux en percevoir les enjeux. Le modèle théorique épistémologique adopté, une initiative des enseignants-chercheurs de l'Université Marien Ngouabi, a consisté en trois étapes complémentaires: le diagnostic historique de la condition de la femme congolaise, couvrant les périodes antécoloniale, coloniale et postcoloniale; la confrontation des résultats de ce diagnostic d'avec la réalité endo-exogène présente, et la projection des lignes d'actions correctives découlant des recommandations de l'étude scientifiquement menée, articulant ainsi recherche théorique et décision publique. Didier Ngalebaye a ajouté que la carte ethnolinguistique basique suivant le modèle de Van Der Kerken (sur les Mongo, RDC), considérée dans chaque département, les communautés ethniques, basiques et

vers les proverbes, contes, mythes et légendes. Il ressort, entre autres, des premiers éléments des études: la satisfaction des personnes-ressources qui ont exprimé leur joie d'être consultées. Une première. Elles ont souhaité qu'il en soit désormais ainsi, afin de leur permettre de contribuer à l'élaboration des politiques publiques qui, jusqu'ici, leur sont imposées par l'Etat. En outre, ces études ont montré que le pays est profondément fracturé en deux camps. Exemple: la clé de répartition du patrimoine du défunt mari, qui sous-estime l'investissement de la famille moléculaire dans la scolarité et le positionnement socioprofessionnel du jeune garçon, et dont l'ingratitude et l'arbitraire du Code de famille (inspiré du droit français, dont le modèle de famille est atomique), sont à l'origine de nombreux cas de sorcellerie observés dans les familles et cause l'instabilité existentielle des veuves et orphelins.

Marcellin MOUZITA

PARTENARIAT

Protocoles d'accords entre le Club Claudia solution et ses partenaires

Des protocoles d'accords ont été signés entre l'association Club Claudia solution et les sociétés Certeza santé, Fidev, KBO et Holmex-print, le vendredi 2 septembre 2022, à la permanence de la députée Claudia Sassou-Nguesso, à Talangaï (6^e arrondissement de Brazzaville).

L'association Club Claudia Solution a été représentée par Isidore Lenga, député siègeant. La société Certeza santé est spécialisée en offres de santé, Fidev en finances et développement, KBO (Kigali Brazzaville oxygène dans la production d'oxygène) et Holmex-print en imprimerie. Ces engagements consistent à offrir aux populations l'accueil, l'information et l'apprentissage de la vie en collectivité. De ce partenariat, on note l'ouverture de l'unité de fabrication d'oxygène médical à Brazzaville. A entendre Isidore Lenga, le Club développe une réelle dynamique autour de l'action sociale et le partenariat pour la mise en place d'un réseau d'acteurs de développement au service de la population. Les partenaires apportent leur expertise et le développement des compétences, favorisant ainsi le lien social et l'insertion socio-professionnelle des citoyens. «Le Club Claudia



Pendant la signature des accords

est l'œuvre salvatrice d'une femme, Madame Claudia Ikia Sassou Nguesso députée de la 5^e circonscription électorale de Talangaï. Ce Club a pour objectif d'aider et d'accompagner les petits commerçants, d'orienter et de soutenir les jeunes désœuvrés dans les formations qualifiantes, d'assister les personnes vulnérables, etc.», a dit Isidore Lenga. Après la signature des conventions, les parties signataires se sont rendues à Mpila-Chacona où est

installée l'unité de production de l'oxygène, d'une capacité de 200 bouteilles par jour. Au lieu de 70.000 FCFA la bouteille d'oxygène, elle coûtera 35.000

FCFA, a fait savoir Eugène Ga Sangwa, responsable de cette unité. Pour le directeur départemental des hôpitaux de Brazzaville, M. Jean Claude Mobousse, l'implantation de cette structure à Brazzaville est une initiative à louer. Ce qui reste à faire est de réaliser des expertises pour se convaincre que cette usine produit vraiment de l'oxygène de qualité.

Victor GUEMBELA

PRCCEII-LCDE-INRSIIT

Pour des produits de qualité, compétitifs et attractifs

Le projet Renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II) et deux structures: La Congolaise des eaux (LCDE) et l'Institut national de recherche en sciences de l'ingénierie, innovation et technologie (INRSIIT) ont signé des partenariats, sous la coordination de l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité (ACONOQ), mardi 6 septembre 2022, à la délégation de l'Union européenne, à Brazzaville. Ces conventions s'inscrivent dans le cadre de la coopération entre le Congo et l'Union européenne.

Ces partenariats visent essentiellement la fourniture de matériels à ces laboratoires servant pour les analyses physicochimiques et microbiologiques. La sécurité sanitaire et alimentaire des consommateurs est un enjeu mondial. C'est ainsi que le renforcement des capacités techniques du Congo pour satisfaire, appliquer et respecter ces normes est devenu une priorité. Après la remise de matériels, suivra leur installation et la formation des techniciens pour leur meilleure utilisation. Un cahier de charges pour la demande de certification des productions par les entreprises a été élaboré dans le cadre de la stratégie nationale de normalisation. La signature de ces conventions constitue une avancée



Après la cérémonie de signature

majeure du fait qu'elle va permettre à près de 400 très petites et moyennes entreprises de 24 groupements d'entreprises, structurés dans le cadre du projet PRCCE II. Les clusters vont permettre de valoriser et de commercialiser leurs produits autour de trois chaînes de valeur porteuses de croissance et d'emplois: maïs et aviculture; fruits, légumes

et produits forestiers non ligneux; bois et menuiserie. La réception officielle des équipements des laboratoires pourrait avoir lieu en fin septembre. Le PRCCE II est un programme de partenariat entre le Congo et l'Union européenne (UE). Contri-

buer au renforcement de l'économie congolaise et à la création d'emplois, tel est son principal objectif. Ce programme est financé par l'UE, au titre du 11^e Fonds européen de développement (FED), à hauteur de 13,9 millions d'euros, soit près de 9,118 milliards de FCFA.

Philippe BANZ

VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE ET LA FIEVRE JAUNE

Un bilan encourageant !

Le directeur du Programme élargi de vaccination (PEV), le Dr Alexis Mourou Moyoka, a animé une conférence de presse pour faire le bilan de la récente campagne de vaccination intégrée contre la rougeole et la fièvre jaune. C'était mercredi 31 août 2022 au siège de ce programme à Brazzaville. Il en découle que les résultats sont satisfaisants.

mener des actions de suivi pour maintenir l'activité et mieux couvrir les zones où nous n'avons pas eu de bonnes performances. Le département de Pointe-Noire a été l'épicentre de l'épi-

Le directeur du PEV a remercié la presse pour son implication dans la campagne. Il a en outre salué le leadership du ministre de la Santé et remercié les partenaires du Congo pour leur appui à la mise en œuvre de cette campagne de vaccination. «Nous remercions la Banque mondiale qui a contribué à l'achat des vaccins contre la rougeole, également Gavy qui a permis au Congo de disposer des lots de 4.500.000 doses de vaccins pour la campagne de la fièvre jaune et pour les coûts opérationnels de cette campagne de vaccination contre la rougeole»



Le Dr Alexis Mourou Moyoka présentant les résultats

A propos des résultats de la vaccination contre la rougeole, le Dr Mourou Moyoka a précisé que l'objectif fixé était de vacciner 1.600.115 enfants âgés de 6 mois à 9 ans. «A ce sujet nous avons pu vacciner plus d'enfants que prévus, 1.726.547 enfants; alors que nous attendions 1.600.115 enfants. Cela veut dire que nous avons dépassé la cible», s'est-il réjoui. S'agissant de la fièvre jaune, la cible attendue était de 4.300.112 personnes de 9 mois à 60 ans et plus: «Nous avons pu vacciner à ce jour 93,3 % des personnes attendues; ce qui veut dire qu'il reste encore près de 300.000 personnes à vacciner», a fait savoir le direc-

teur du PEV. A noter que des enquêtes ont été menées par les partenaires du Congo dont il en ressort que dans certains départements où la couverture vaccinale était élevée, l'enquête révèle une couverture vaccinale plus faible. Il y a aussi d'autres départements où la couverture était indiquée comme faible, mais qui ont donné à voir une couverture vaccinale plus élevée. C'est à partir de ces résultats que les triangulations vont se faire pour pouvoir indiquer quelle est la couverture vaccinale définitivement obtenue, a-t-il indiqué. «La vaccination contre la fièvre jaune est de 95%, mais nous avons des disparités entre les départements. Le Kouilou a dépassé les 100% et les Plateaux sont à 77%. Nous allons

démie de rougeole dans notre pays, mais il a eu la plus faible performance en matière de vaccination contre la rougeole. Avec nos partenaires, nous allons créer des conditions pour disposer de doses de vaccins suffisantes pour renforcer la vaccination». Pour permettre que les enquêtes aboutissent sur des résultats fiables, le Dr Mourou Moyoka a invité les personnes ayant déjà reçu leurs cartes de vaccination à bien les conserver, pour permettre aux agents enquêteurs de présenter une couverture vaccinale qui reflète les efforts déployés par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires.

V.G.

PROTECTION D'ESPECES PROTEGEES

Interpellé pour trafic de tortue marine

Présumé trafiquant d'une espèce animale intégralement protégée, une personne a été interpellée le 29 août dernier, avec la dépouille d'une tortue marine et 123 œufs de cette espèce à Pointe-Noire, par des agents de la Gendarmerie. Elle aurait capturé cette espèce sur la plage avant de la tuer et de la transporter en taxi à son domicile.

ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits». Tous contrevenants à cette loi encourent des peines pouvant aller à cinq ans d'emprisonnement ferme maximum, avec amendes dont le plafond est de 5 mil-

Les agents de la Direction départementale de l'Economie forestière de Pointe-Noire, tout comme ceux du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF) ont salué des gendarmes qui ont réalisé ce travail. Aussi apportent-ils, désormais, leur assistance technique et appui juridique pour la suite de la procédure. Le prévenu avait l'intention de vendre la viande de cet animal. Poursuivi pour délits de détention, circulation illégales et tentative de commercialisation de trophées d'une espèce animale intégralement protégée, il en répondra devant la Justice. Les tortues marines sont de la superfamille des Chelonioida. Elles sont présentes dans tous les océans du monde à l'exception de l'océan Arctique. Elles font localement l'objet de protection ou de plan de restauration, puisqu'elles sont toutes vulnérables ou menacées. Mais, la pollution, le braconnage et les prises accidentelles par engins de pêche restent des causes



Le présumé trafiquant avec son butin

préoccupantes de la diminution de ces espèces. Le Congo accueille cinq importantes populations des sept espèces et sous espèces de tortues marines. Toutes classées dans la catégorie «en danger» ou «en danger critique» par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Pour rappel, la loi 37/2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées au Congo stipule: «l'importation; l'exportation; la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées;



La tortue marine

lions de F.CFA.

V.M.



COMMUNiqué DE PRESSE

De multiples crises freinent les progrès au moment où 9 pays sur 10 reculent en matière de développement humain, prévient un rapport du PNUD

Le monde doit se sortir de son inertie pour assurer l'avenir des populations et de la planète en relançant sa trajectoire de développement

New York, le 8 septembre 2022 — Le monde vacille de crise en crise, piégé dans un cycle de lutte contre les incendies et incapable de s'attaquer à l'origine des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Sans un changement radical de cap, nous risquons d'avoir à supporter encore davantage de privations et d'injustices, prévient le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le dernier Rapport sur le développement humain, « Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation », lancé aujourd'hui par le PNUD affirme qu'un ensemble d'incertitudes s'accroissent et interagissent pour perturber la vie de manière inédite. Les deux dernières années ont eu un impact dévastateur pour des milliards de personnes dans le monde, lorsque des crises comme la COVID-19 et la guerre en Ukraine se sont succédé et ont interagi avec des changements sociaux et économiques radicaux, des changements planétaires dangereux et une aggravation de la polarisation.

Pour la première fois depuis 32 ans que le PNUD calcule l'indice de développement humain (IDH), qui évalue la santé, l'éducation et le niveau de vie d'une nation, celui-ci a diminué mondialement pendant deux années consécutives. Le développement humain est retombé à ses niveaux de 2016, annulant ainsi une grande partie des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

L'inversion est presque universelle, puisque plus de 90 % des pays ont enregistré une baisse de leur IDH en 2020 ou 2021 et plus de 40 % ont vu leur score chuter

au cours de ces deux années, signalant que la crise continue de s'aggraver pour beaucoup.

Alors que certains pays commencent à se remettre sur pied, la reprise est inégale et partielle, creusant encore les inégalités en matière de développement humain. L'Amérique latine, les Caraïbes, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud ont été particulièrement touchées.

« Le monde cherche par tous les moyens à répondre aux crises consécutives. Nous avons vu avec le coût de la vie et les crises énergétiques que, s'il est tentant d'y apporter des solutions rapides comme les subventions aux combustibles fossiles, les tactiques de secours immédiats retardent les changements systémiques à long terme que nous devons apporter », déclare Achim Steiner, Administrateur du PNUD. « Nous sommes collectivement paralysés face à ces changements. Dans un monde défini par l'incertitude, nous avons besoin d'un sens renouvelé de la solidarité mondiale pour relever nos défis communs et interconnectés. »

Le rapport examine les raisons pour lesquelles le changement nécessaire ne se produit pas et suggère que les raisons en sont nombreuses, notamment la façon dont l'insécurité et la polarisation s'alimentent mutuellement aujourd'hui pour entraver la solidarité et l'action collective dont nous avons besoin pour faire face aux crises à tous les niveaux. De nouveaux calculs montrent, par exemple, que ceux qui se sentent le moins en sécurité sont également plus susceptibles d'avoir des opinions politiques extrêmes.

« Même avant que la COVID-19 ne frappe, nous étions témoins du double paradoxe du progrès associé à l'in-

certitude et à la polarisation. Aujourd'hui, avec un tiers des personnes dans le monde qui se sentent stressées et moins d'un tiers des personnes dans le monde qui font confiance aux autres, nous sommes confrontés à des obstacles majeurs freinant l'adoption de politiques qui fonctionnent pour les populations et la planète », explique Achim Steiner. « Cette nouvelle analyse stimulante a pour objectif de nous aider à sortir de cette impasse et à suivre une nouvelle voie qui mettra fin à ces incertitudes mondiales actuelles. Nous avons un créneau étroit pour relancer nos systèmes et assurer un avenir fondé sur une action climatique décisive et de nouvelles opportunités pour tous. »

Pour tracer une nouvelle voie, le rapport recommande de mettre en œuvre des politiques axées sur l'investissement — des énergies renouvelables à la préparation aux pandémies — et sur l'assurance — notamment la protection sociale — qui prépareront nos sociétés aux aléas d'un monde incertain. Parallèlement, l'innovation sous ses nombreuses formes (technologique, économique, culturelle) peut également renforcer les capacités pour répondre aux difficultés à venir.

« Pour traverser l'incertitude, nous devons redoubler d'efforts en matière de développement humain sans nous contenter d'améliorer la richesse ou la santé des personnes », déclare Pedro Conceição du PNUD, auteur principal du rapport. « Celles-ci sont bien sûr importantes. Mais nous devons également protéger la planète et fournir aux individus les outils dont ils ont besoin pour se sentir plus en sécurité, reprendre le contrôle de leur vie et conserver l'espoir dans l'avenir. »

Pour en savoir plus sur le Rapport sur le développement humain 2022 et l'analyse du PNUD sur comment s'orienter dans ce nouvel ensemble d'incertitudes, consultez <https://hdr.undp.org/humandevlopment-report-2021-22>

Pour les questions relatives aux médias, veuillez contacter :
Caroline Given Sjolander | Spécialiste des communications | +1 347 908 4008 | Courriel : carolina.given.sjolander@undp.org
Victor Garrido Delgado | Spécialiste des médias | +1-917-995-1687 | Courriel : victor.garrido.delgado@undp.org

MINISTRE DES FINANCES, ET DU BUDGET
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOULOLOU
 BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°010/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	11511du 17/11/2021	Plle(s) Domaine	Bloc : /	Section : /	Superficie : 6084,00m ²	LIAMBOU (Famille TCHINGASSI)	LOANGO	MOUKALA Nestor
2	11765 du 16/03/2022	Plle(s) 03	Bloc : 108	Section : T	Superficie : 165,85m ²	MAWATA	03	SECK ABDOULAYE
3	10492 du 02/07/2020	Plle(s) 16	Bloc : 106	Section : T	Superficie : 458,53m ²	MAWATA	03	Avicé AKANHO FASSASSI
4	10152 du 15/10/2019	Plle(s) 09	Bloc : 03	Section : R	Superficie : 279,00m ²	GRAND MARCHE	01	BIKIRI FASSASSI ABOU
5	11920 du 14/06/2022	Plle(s) 02 bis	Bloc : 07	Section CF2	Superficie : 250,00m ²	MONT KAMBA	04	MOHAMED Mohamed Lemine Salem
6	11921 du 14/06/2022	Plle (s)01 bis	Bloc : 100	Section : AM	Superficie : 187,38m ²	Quartier CULOTTE (Tchianiambi)	04	NGAMBIE Urgane Elvira
7	12010 du 20/07/2022	Plle (s)02	Bloc : 231	Section : AM	Superficie : 714,00m ²	NKOUIKOU	04	NDOUDI Emmanuel
8	11590 du 23/12/2021	Plle (s) 02	Bloc : 94	Section : CK	Superficie : 400,00m ²	MONT KAMBA (Zone TSOUROU)	04	ASSOUNGA YOBO Natacha Frédérine
9	11826 du 25/04/2022	Plle(s) 08	Bloc : 38	Section : CF	Superficie : 501,64m ²	MONGO KAMBA (File KAMBA)	04	BEKAKO TONGO Armel Baudelair
10	11779 du 23/03/2022	Plle(s) 05	Bloc : 31	Section : AD	Superficie : 600,00m ²	MBOTA RAFFINERIE (File Mbota)	05	MAYANITH PELE Aymard Steven
11	067 du 05/10/2009	Plle(s) Domaine	Bloc : /	Section : /	Superficie : 2500,00m ²	MATOMBI	LOANGO	MAVOUNGOU Max Eugène
12	11775 du 21/03/2021	Plle (s)7	Bloc : 232	Section : BV(BANZA)	Superficie : 500,00m ²	FOUTSISOUNGOU	05	JUMEIRO ZINGAS Bernard Hervé
13	11762 du 16/03/2022	Plle (s) 02	Bloc : 100	Section : ACM2	Superficie : 500,00m ²	Tchifoungou (File Tchifoungou)	04	BIYEKELE LOUSSAMBOU Dieudonné
14	10822 du 24/11/2020	Plle (s) 11	Bloc : 62	Section : W	Superficie : 300,00m ²	TIE-TIE	03	MAMA Rafiatou A Modoukpe
15	11217 du 09/06/2021	Plle(s) 16	Bloc : 28	Section : X	Superficie : 150,00m ²	TIE-TIE	03	ADJADI Faicolath Ibitokoun Aweni Geraldine
16	11668 du 27/01/2022	Plle(s)02	Bloc : 98	Section : ACF	Superficie : 500,00m ²	VINDOULOU	04	KOUKELET Prince Foukhet Debonnet
17	11406 du 22/09/2021	Plle (s) 10	Bloc : 43	Section : CF	Superficie : 500,00m ²	VINDOULOU	04	MAKAYA Henri
18	11593 du 27/12/2021	Plle (s) 04	Bloc : 49	Section : AP	Superficie : 540,00m ²	TCHINIAMBI 1(Culotte)	04	GAKOU Ibrahim
19	11686 du 04/02/2022	Plle (s) 05	Bloc : 27	Section : AJ	Superficie : 400,00m ²	MAKAYABOU (Zephiriin)	05	AKERA Faustin
20	11988 du 12/07/2022	Plle (s)09 et 10	Bloc : 161 Bis	Section : ACL2	Superficie : 1000,00m ²	LUBUTCHI (File LOUSSIMINA)	05	NGUELE Evène-Arsène
21	11926 du 16/06/2022	Plle (s) 06	Bloc : 14 bis	Section : L	Superficie : 568,18m ²	O.C.H	01	ATOBA TELEMBE Jean Claude
22	11842 du 02/05/2022	Plle (s) 05	Bloc : 10	Section : Q	Superficie : 229,87m ²	MVOUMVOU	02	TSOWELA Claudio
23	11981 du 12/07/2022	Plle (s)3, 4, 5 et 6	Bloc : 344	Section : CG	Superficie : 2000,00m ²	KOUFOLI (File Tchinioka K)	05	BOUKONO Ilyan Grâce
24	11980 du 12/07/2022	Plle (s) 6,7,8,9,10	Bloc : 346	Section : CG	Superficie : 3500,00m ²	KOUFOLI (File Tchinioka K)	05	BOUKONO Ilyan Grâce
25	11984 du 12/07/2022	Plle(s) 4 ,5,6 et 7	Bloc : 345	Section : CG	Superficie : 4000,00m ²	KOUFOLI (File Tchinioka K)	05	OKIEMI Raïssa Severine
26	11983 du 12/07/2022	Plle (s) 06	Bloc : 59	Section : CG	Superficie : 500,00m ²	KOUFOLI (File Kondi Tchitali)	05	NTOUMBA BOUKONO Chris Chardin
27	11982 du 12/07/2022	Plle (s)01 à 12	Bloc : 343	Section : CG	Superficie : 6000,00m ²	KOUFOLI (File Tchinioka K)	05	NTOUMBA BOUKONO Chris Chardin
28	11986 du 12/07/2022	Plle (s) 1,2,3,4 ,5	Bloc : 346	Section : CG	Superficie : 3500,00m ²	KOUFOLI (File Tchinioka K)	05	NTOUMBA BOUKONO Victorina Christie
29	11987 du 26/08/2022	Plle (s) 7 ,8,9 ,10	Bloc : 344	Section : CG	Superficie : 2000,00m ²	KOUFOLI (File Tchinioka K)	05	NTOUMBA BOUKONO Victorina Christie
30	11043 du 08/04/2021	Plle(s)05 à 12	Bloc : 06	section : BV(Tchifouni	Superficie : 4000,00m ²	MONT KAMBA (André Jacques)	05	NGONO née LEMINA Emmanuelle Yamboula
31	11985 du 12/07/2022	Plle (s)04	Bloc : 175	section : CG	Superficie : 1000,00m ²	KOUFOLI (File Tchinioka K)	05	NTOUMBA BOUKONO Victorina Christie
32	10628 du 20/08/2020	Plle(s) 01	Bloc : 05	section : AE	Superficie : 500,00 m ²	SIAFOUMOU	05	OKANA Gildas Daniel
33	10850 du 09/12/2020	Plle(s) 02	Bloc : 76	section : AF	Superficie : 500,00m ²	SIAFOUMOU	05	NKODIA Yannick Lionel
34	11727 du 22/02/2022	Plle(s)05 bis	Bloc : 187	section : AG	Superficie : 191,00m ²	TCHIALI	05	KIBA David Martial
35	11792 du 04/04/2022	Plle(s) 2	Bloc : 187	section : CN	Superficie : 400,00m ²	VINDOULOU	04	KIKOLI Brice Médard
36	7955 du 11/11/2016	Plle(s)03	Bloc : 202 bis	section : AI	Superficie : 439,00m ²	LOANDJILI	04	IKIEMI IMONGUI Nelly
37	11888 du 30/05/2022	Plle(s) 10 Bis	Bloc : 144	section : U	Superficie : 379,00m ²	FOUCK	02	HOUETO Jacob
38	10811 du 13/11/2020	Plle (s) 16	Bloc : 73	section : V	Superficie : 200,00m ²	TIE-TIE(derrière le Marché)	03	TALIANE MATOUBA Espérance Mercie Sablina
39	11760 du 14/03/2022	Plle(s)09	Bloc : 40	section : AF	Superficie : 794,87m ²	TCHINIAMBI 2	04	NZOKO Farel Willibrod et les ENFANTS
40	11780 du 23/03/2022	Plle(s) 05	Bloc : 09	Section : AF	Superficie : 500,00m ²	SIAFOUMOU	05	MBOUBI AMBOU IBINI née MORAPENDA NGALA Nuptia Caprice, MORAPENDA Sephora Henricia et MORAPENDA E.G.

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière). Le chef de bureau de la Conservation
Florent MAVOUNGOU, Fait à Pointe-Noire, le 08 Septembre 2022

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE

SOCIETE «TRANSPORT SERVICES» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Nouveau capital de Francs CFA: 50 000 000
Siège social: Avenue du Havre, à côté de GNCAC, vers BOSCONGO, Boîte postale: 4293,
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2010-B12-00222

**AGREMENT DE CESSIONS DES PARTS SOCIALES -MODIFICATION
DES STATUTS - NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT
& MISE A JOUR DES STATUTS**

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «TRANSPORT SERVICES» SARL tenue en date à Pointe-Noire du 13 juillet 2022, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 17 août 2022, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 161/5, n°0760; les associés ont approuvé:

- L'Agrément de cessions des parts sociales intervenues dans la société;
- La modification des articles 7 & 9 des statuts;
- La nomination de Monsieur Saïd Mahmoud TRAD en qualité de nouveau gérant;
- La mise à jour des statuts.

Mention modificative au RCCM numéro CG-PNR-01-2010-B12-00222 a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 05 septembre 2022, conformément à la législation en vigueur, sous la formalité numéro CG-PNR-01-2022-M-01048.

Fait à Pointe-Noire, le 07 septembre 2022.

**Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.**

TRACTAFRIC MOTORS CONGO

Société Anonyme en Liquidation
Au capital de 126.780.000 FCFA, RCCM n° CG/PNR/08B372
NIF : 0119507638, NIU: M200611000011083,
POINTE-NOIRE / REPUBLIQUE DU CONGO

Suivant procès-verbal du 02 mai 2022, enregistré à Pointe-Noire le 22 août 2022, folio n°161/7 n°0762 et déposé au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, les actionnaires de la société TRACTAFRIC MOTORS CONGO, en sigle TAMCO se sont réunis en assemblée générale extraordinaire dans les locaux de TRACTAFRIC MOTORS CORPORATION situés au 49/51, quai de Dion Bouton 92800 Puteaux en France sur convocation du Liquidateur ;

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée Générale a, au titre des résolutions décider de transférer le siège social de la société à compter du 02 mai 2022 à l'adresse suivante :

**S/c Cabinet d'Avocats Fernand CARLE,
117, Avenue Monseigneur Théophile MBEMBA
Centre-Ville, BP.607 Pointe-Noire, République
du Congo-Brazzaville**

**Dépôt légal au greffe du Tribunal de Commerce
de Pointe-Noire et inscription au RCCM**

**POUR AVIS
LE LIQUIDATEUR
Monsieur Dominique HANOTAUX**

**ANNONCE LEGALE D'AVIS CONJOINT DU PROJET DE FUSION PAR VOIE
D'ABSORPTION DE LA SOCIETE SANLAM ASSURANCE CONGO PAR LA SOCIETE
NSIA ASSURANCES**

**CABINET DE MAITRE BINGOUBI BENOIT
Avocat à la Cour**

**538 rue Sounda, Plateau des 15 ans Brazzaville, croisement des avenues de 16^{ème}
et Loutassi, Brazzaville Tél. 05 528 41 35
bingoubibenoit65@gmail.com**

Fait savoir à tous ceux à qui il appartiendra :

Que suivant acte sous seing privé établi à Brazzaville le 06 septembre 2022, les sociétés :

- **NSIA ASSURANCES**, société Anonyme avec conseil d'administration, au capital de 5 500 450 000 FCFA, dont le siège social est sis à Brazzaville-République du Congo, avenue Foch, angle rue du sergent Malamine, Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Brazzaville sous le n°04-M-676,

Et

- **SANLAM ASSURANCE CONGO**, société Anonyme avec conseil d'administration, au capital de 4 510 000 000 FCFA, dont le siège social est sis au Rond-Point City Center, avenue du Camp, Immeuble CNSS, Brazzaville, République du Congo, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Brazzaville sous le n°079/MEFB99.

Ont établi un projet de traité d'apport fusion par voie d'absorption de la société **SANLAM ASSURANCE CONGO** par la société **NSIA ASSURANCES** aux termes duquel, la première ferait apport à la seconde de la totalité de son actif évalué à seize milliards huit cent cinq millions quatre cent cinquante mille neuf cent trente-six (16.805.450.936) FCFA, à charge pour la société **NSIA Assurances** de prendre en charge la totalité du passif de la société **SANLAM ASSURANCE**

CONGO, lequel est évalué à quatorze milliards cent quatre-vingt-dix-sept millions six cent un mille cinq cent quatre-vingt-six (14.197.601.586) FCFA, soit un apport net de deux milliards six cent sept millions huit cent quarante-neuf mille trois cent cinquante (2.607.849.350) FCFA ; Le rapport d'échange des droits sociaux s'établit à zéro virgule cinquante-huit (0,58) actions **NSIA ASSURANCES** pour une (01) action **SANLAM ASSURANCE CONGO**, ce qui conduirait en principe à :

- L'émission de deux cent soixante mille sept cent quatre-vingt-cinq (260 785) actions nouvelles d'un montant de dix mille (10.000) FCFA de valeur nominale chacune de **NSIA ASSURANCES**, société absorbante, à remettre aux actionnaires de la société **SANLAM ASSURANCE CONGO**, société absorbée ;
- Une augmentation du capital de **NSIA ASSURANCES** d'un montant de deux milliards six cent sept millions huit cent cinquante mille (2.607.850.000) FCFA par création de deux cent soixante mille sept cent quatre-vingt-cinq (260.785) actions d'une valeur nominale de dix mille (10.000) FCFA chacune.

Le capital de la société **NSIA ASSURANCES** serait ainsi porté de cinq milliards cinq cent millions quatre cent cinquante mille (5.500.450.000) FCFA à huit milliards cent huit millions trois cent mille (8.108.300.000) FCFA

Il a été stipulé dans le projet de fusion que le patrimoine

de la société absorbée doit être dévolu dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion et que toutes les opérations réalisées par la société **SANLAM ASSURANCE CONGO** à compter du 1er janvier 2022 et jusqu'à la réalisation définitive de la fusion seront considérées de plein droit comme étant faites pour le compte de la société absorbante, qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens apportés ;

Les créanciers des sociétés participantes dont la créance est antérieure au présent avis pourront former opposition au projet de fusion dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publicité, conformément aux dispositions de l'article 679 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ;

Le traité de fusion a fait l'objet de dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 09 septembre 2022, pour chacune des sociétés participantes respectivement sous les numéros **CG-BZV-01-2022-D-00398** et **CG-BZV-01-2022-D-00399**.

Pour Avis

Maître Benoit BINGOUBI

MUSIQUE

Des jeunes chanteurs congolais à l'école de la chanson lyrique brésilienne

La célèbre chanteuse lyrique Janette Dornellas, et le pianiste Thales Silva sont venus spécialement du Brésil pour Brazzaville, afin d'assurer l'animation musicale des festivités marquant le bicentenaire de l'indépendance de leur pays, le 7 septembre, au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza.

Après le succès qu'a connu cet événement, ces deux artistes ne sont pas restés les bras croisés, à leur demande et avec l'appui de leur ambassade au Congo, ils ont animé, un master class de la chanson lyrique (atelier de formation), au profit des jeunes chanteuses et chanteurs congolais intéressés par la musique lyrique. C'était, le 9 septembre, à la Maison Russe. L'objectif visé par l'atelier était de leur apprendre, les différentes techniques de chants lyriques. Les formateurs ont recouru aux matériaux principaux du chant, en mettant un accent particulier sur la respiration et la résonance. Pour la bonne compréhension, des exercices pratiques ont été faits, avec l'appui de la formatrice, captivée par la facile assimilation des jeunes, qui d'ailleurs seront tous gratifiés d'attestations portant le logo de l'ambassade du Brésil et de la Maison Russe de

Brazzaville. La directrice de la Maison Russe, Mme Maria Fakhruudinova a loué cette initiative et souhaité qu'elle soit durable. «*Nous sommes très ravis du partenariat que nous propose l'ambassade du Brésil qui a décidé d'organiser cet atelier master class. C'est vraiment une grande initiative qui j'espère va continuer.*» Elle a ajouté que, «*la Maison Russe est un espace pas seulement culturel, mais également éducatif, elle donne beaucoup d'ateliers pour les jeunes, mais aussi pour les artistes.*» Egrainant les raisons de l'organisation de ce master class, Renato Soares Menezes, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérative du Brésil au Congo a souligné : «*Janette Dornellas a présenté le 7 septembre un spectacle avec les chansons brésiliennes des siècles derniers. Elle a démontré l'influence*



Renato Soares Menezes, Maria Fakhruudinova (au premier plan), Janette Dornellas, Thales Silva (en arrière plan) et les autres participants

que la culture africaine a, sur la musique brésilienne, et notamment sur les chansons lyriques brésiliennes». Précisant que, «*les jeunes ont bénéficié d'une formation rapide de deux heures environ, ils savent déjà beaucoup, c'est juste pour leur apporter l'expérience brésilienne du chant.*» Rappelant les péripéties l'ayant conduit à devenir chanteuse, Janette Dornellas s'est dite ravi de se retrouver à Brazzaville : «*C'est pour la première fois que nous arrivons en Afrique, et c'est un continent qui a beaucoup de liens avec le Bré-*

sil». La technique de la musique lyrique a-t-elle expliqué est différente de celle de la musique populaire. Originaire de Brasilia, la capitale du Brésil, Janette Dornellas est très connue dans son pays. Elle a fait ses études dans l'une des écoles de musique les plus importantes d'Amérique latine. Et aujourd'hui, elle donne des cours de musique dans l'école de chant, et naturellement, elle donne aussi des spectacles au Brésil et ailleurs. C'est une voix connue dans tout le Brésil.

Alain-Patrick MASSAMBA

PHOTOGRAPHIE

Baudouin Mouanda, 1^{er} photographe africain lauréat du prix international Roger Pic

S'il fait parfois du photojournalisme, la véritable passion de Baudouin Mouanda, originaire du Congo-Brazzaville et cofondateur du collectif Génération Elili (image en langue lingala), est la photo d'art, dans laquelle il excelle. Pour preuve, il a remporté plusieurs prix dont, en 2022, le prix Roger Pic, organisé par la Société civile des auteurs multimédia, avec une série de photos intitulée «Ciel de saison».

Quel que soit le sujet qu'il aborde, il opère avec l'œil du peintre et la démarche du romancier, voire du poète. À la manière d'un metteur en scène, il anime les lieux et implique les personnes qu'il photographie en les faisant devenir les acteurs d'un instant de leur vie. Son but : raconter une histoire, révéler, interpeller et promouvoir la culture de la photo au Congo. Tout cela pour préserver la mémoire photographique de son pays. Entretien.

Makanisi : Pouvez-vous nous présenter le prix Roger Pic et l'organisme qui l'organise ?

Baudouin Mouanda : Le prix Roger Pic, du nom du grand reporter-photographe et militant du droit d'auteur, a été créé en 1993. Ce concours international de photos est organisé par la Société civile des auteurs multimédia (Scam), un organisme français. Doté de 5000 € par l'association Scam Vélasquez, il récompense l'auteur ou l'auteurice d'un portfolio photographique. Il est ouvert à tous les photographes.

***Êtes-vous le premier photographe africain à remporter ce prix ?**

**Oui. La Scam fête son 30^{ème} anniversaire cette année. Je suis le 30^{ème} photographe et le premier photographe africain à avoir remporté ce prix.

***Quel était le thème de l'édition 2022 ?**

**Le thème de ce concours est libre. Outre le respect des règles techniques, il est demandé à l'auteur ou à l'auteurice de présenter une œuvre à contenu humaniste, originale par la manière de traiter un sujet et véhiculant un message

fort. Pour ma part, j'ai choisi le thème du changement climatique.

***Depuis quand connaissez-vous l'existence de ce prix ?**

**J'ai découvert le prix Roger Pic il y a dix ans. Mais jusqu'à présent, je n'avais pas concouru, car je ne savais pas quel travail proposer. Toutefois je suivais attentivement chaque édition, je notais les thématiques qui étaient travaillées et les œuvres présentées. L'an dernier, je me suis senti prêt à postuler à l'appel à candidatures. En lisant le règlement du concours, j'ai su quel travail photographique je pouvais proposer. Bien sûr, le thème du changement climatique a déjà été traité par de nombreux photographes. Je ne suis pas le premier. Mais ce qui m'importait, c'était la manière différente dont j'allais aborder ce sujet.

***Que précise l'appel à candidature ?**

**Ce qui différencie ce concours de beaucoup d'autres, c'est qu'il est gratuit. Ce point m'a encouragé à postuler. Dans l'appel à candidatures, il est demandé d'envoyer quinze photos, un CV et une bibliographie. Chaque photo doit être accompagnée d'un texte expliquant la démarche de son travail. Entre la publication de l'appel à candidatures, qui a lieu au début de l'automne, et l'envoi du dossier et des photos, il se passe environ trois mois. Le délai est suffisant, car ce sont des sujets personnels sur lesquels un photographe a déjà travaillé, et qui sont donc prêts. Il faut juste vérifier si le sujet a déjà été traité ou non dans le cadre de ce concours, lors d'une édition antérieure.

Le thème du changement climatique n'avait jamais été traité aupara-



Baudouin Mouanda (Ph. d'arch.)

ravant dans le cadre de concours ? Non, ce thème n'avait pas encore été traité. Je suis le premier à l'avoir proposé. Mais je pense que c'est surtout la manière dont j'ai abordé le sujet qui a attiré l'attention du jury.

***Sous quel angle particulier avez-vous traité ce thème ?**

**À Brazzaville, le changement climatique se manifeste par des pluies très fortes. Certes, la pluie est un fait naturel que nous connaissons, mais depuis quelque temps, les pluies sont diluviennes. Conjugée à d'autres facteurs, leur violence provoque des inondations, un phénomène méconnu jusque-là. C'est le cas notamment dans des quartiers nord de la capitale, non urbanisés, dans les zones où les routes, mal renforcées, se sont effondrées, dans des endroits où des sociétés de BTP chinoises ont construit des immeubles, oubliant de remblayer les terrains situés autour du périmètre de leur chantier, par lesquels ils ont fait passer leurs engins qui ont creusé des sillons. Sous la force des pluies, les routes démolies ou les tranchées ouvertes par les entreprises de BTP se sont transformées en torrents qui ont inondé, voire emporté les maisons environnantes.

***Quelle est l'originalité de votre approche photographique sur ce thème ?**

**C'est une nouvelle démarche que j'ai entreprise. J'ai photographié des familles qui ont été victimes des inondations qui ont saccagé leurs maisons. Certaines avaient trouvé un nouvel abri mais d'autres ont dû rester là où elles habitaient, faute de possibilité de relogement. Je suis allé voir ces familles et je leur ai demandé si je pouvais les photographier dans l'eau, chez eux, pour restituer ce qu'ils ont vécu et que je souhaitais reproduire.

***Comment avez-vous procédé ?**

**J'ai d'abord fait un travail documentaire. Mais, pour aborder le sujet autrement et lui donner plus de force, je suis allé au-delà de cette approche. Car au fur et à mesure que j'avancais, je prenais conscience que si je voulais attirer l'attention sur les conditions de vie de ces familles touchées par ces inondations récurrentes, il fallait que je fasse un travail un peu décalé, différent. Je suis allé voir ces familles à plusieurs reprises. J'ai pris quelques photos, avec mon téléphone portable, que je leur ai montrées, en leur expliquant ma démarche qu'elles ont comprise et acceptée.

INSTITUT FRANCAIS DU CONGO (IFC)

L'Orchestre symphonique Les Violons de Brazzaville annonce un concert de musique classique le 1^{er} octobre

Le mois d'octobre marque la célébration par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) du mois de la lutte contre le cancer chez la femme. Ce mois est placé sous le signe de la sensibilisation et de la mise à disposition d'informations aux personnes encore trop peu informées sur ces pathologies. Pour donner un cachet particulier à l'événement, un concert de musique classique sera donné par l'Orchestre symphonique Les Violons de Brazzaville, le 1^{er} octobre 2022, à 18h,



Des artistes de l'hochestre L'Orchestre symphonique Les Violons de Brazzaville exprimant leur talent

dans la salle Savorgnan De Brazza, de l'Institut Français du Congo, sous le thème : «Musique et santé».

Une performance de deux heures, et une occasion pour cet orchestre dont le président est Parfait Bassassola de dévoiler son nouveau répertoire. Avec la présence des invités de marque comme Sœur Meda Nzaka. L'objectif général du concert est de faire la promotion de la musique classique tout en sensibilisant le public sur les cancers chez les femmes. Avec pour objectifs spécifiques de : vulgariser la musique classique auprès de public Congolais ; susciter des vocations auprès des personnes curieuses souhaitant apprendre plus sur la musique classique ; animer un espace d'échanges et de sensibilisation sur le dépistage du cancer chez les femmes ; créer un espace de sensibilisation pour le public, le corps médical et les populations vulnérables ; sensibiliser sur un thème d'utilité publique.

Ce concert inédit se déroulera en deux parties : la première sera consacrée au Gospel et la deuxième à la musique classique. L'événement est destiné à tout public : famille, jeunes, moins jeunes, adultes, artistes et non artistes. La musique classique étant un style de musique connu par peu des Congolais, les organisateurs et les sponsors communiquent déjà sur les réseaux sociaux, à travers leurs comptes réseaux sociaux, et ceux de leurs partenaires. Une campagne d'affichage a déjà lieu dans la ville, elle se poursuivra après l'événement «*qui s'annonce le plus coloré de l'année*», estiment les organisateurs

L'Orchestre symphonique Les Violons de Brazzaville est un ensemble musical jouant et interprétant des symphonies de musique classique (des grands classiques, ainsi que leur propre répertoire). Ces jeunes musiciens talentueux (âgés de 9 à 18 ans), sont formés aux fondamentaux de la musique classique. «*Loin d'être un simple style musical, cette musique est une musique qui soigne l'âme et permet de transcender certains maux*», affirment-ils.

APM

Contacts du président de l'orchestre :
+242 068530102 / Manager : +242 055927504
E-mail : violondebrazza@gmail.com

C'est ainsi que j'ai pu réaliser mon projet. J'ai appelé ce travail «Ciel de saison». Ces photos sont pour moi une manière de sensibiliser la population et d'attirer l'attention des autorités afin que des solutions soient trouvées pour reloger les gens et des efforts faits en matière d'urbanisation.

***Comment qualifiez-vous ce travail ?**

**C'est un nouveau chantier, un nouveau thème, une autre forme de documentaire que je qualifierai d'afro-documentaire. Je photographie le réel, mais ce travail implique les gens concernés, que je déplace dans un autre endroit, dans un autre milieu pour mettre en scène leur réel, celui de tous les jours.

***Avez-vous gagné d'autres prix ?**

**J'ai remporté trois prix. Outre le prix Roger Pic, dont nous avons parlé, j'ai été lauréat du Singular Awards 2022, décerné à Paris par un jury du monde de l'art, dont le thème était le Lien Humain. En 2021, j'ai remporté le Prix Mokanda de la presse panafricaine.

D'où vient votre intérêt pour la photo ?

**Mon père, qui était professeur de physique-chimie, donnait un cours au lycée dans lequel il parlait de lentilles convergentes. Il avait un appareil photo et montrait qu'avec la photographie, on pouvait raconter toute une histoire. C'est ainsi que sont nés chez moi l'intérêt et l'amour pour la photographie.

Source : www.makanisi.org

FOOTBALL/LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

L'AS Otohô a-t-elle compromis ses chances ?

Le champion congolais a mal abordé les préliminaires de la Ligue africaine des champions. Partie discrètement à Cape Town, en Afrique du Sud, l'AS Otohô du président Maixent Raoul Ominga en est revenue sur la pointe des bottines. Elle a craqué, samedi 10 septembre 2022, en début de seconde période de jeu du match aller, face à Cape Town City FC: 0-2!

Les jaillissements des attaquants sud-africains étaient empreints de beaucoup de menaces pour le gardien de but et la défense adverses. Ce qui justifie les deux buts encaissés par le champion congolais. Le premier inscrit à la 51e minute de jeu par Taahir Goedman, le second à la 60e minute par Mark Van Heerden.

Ce résultat met en relief les difficultés de l'AS Otohô pendant la préparation de ce match aller. Pas moins de six joueurs de l'ossature de la saison 2021-2022 ont changé d'air peu avant



Le champion congolais peu avant le début du match (Ph. Otohô)

le début de la campagne africaine : Brel Mohindiki, Wilfrid Nkaya, Prince Mouandza-Mapata, Moïse Nkounkou, Wilfrigon Mongondza, Jaurès Ngombé, Dimitri Bissiki-Magnokélé. Et le staff technique est dirigé désormais par un nouvel entraîneur, le Français Julien Mette, qui n'a eu que quelques jours pour mettre en place son «truc».

Il manquait aussi des sous pour

préparer le voyage d'Afrique du Sud. Le mécène du club aurait volé seul au secours de l'équipe, en lui apportant quelques «briques». Mais les reporters de Radio Congo et TV Congo n'ont pu effectuer le déplacement. Les férus congolais du football, l'oreille collée au transistor, ont attendu en vain la retransmission du match.

Qu'apportera le match retour,

ce dimanche 18 septembre au Stade Président Alphonse Massamba-Débat? L'AS Otohô a eu quelques jours seulement pour revoir sa copie. Le public est contraint de disserter sur l'adversaire de son équipe. Il se met à rêver, malgré les difficultés, à une qualification. Il croit dur comme fer à cette possibilité. Mais il est lucide. Il est conscient que pour réussir cet exploit, il faudra beaucoup de buts. L'un des atouts est d'ordre psychologique. Car un match en Afrique noire, se jouerait, dit-on, sur deux plans : le plan technico-tactique, qui est plus important, et le plan psychologique. De quoi inspirer les humoristes pour galvaniser le moral des joueurs, en fabriquant de toutes pièces la théorie des «trois buts» : le but de la providence divine, le but de la force des «mânes du terroir» et le «but normal». On attend.

Jean ZENGABIO

JUDO

Bonne moisson pour les Ponténégrins

Après quatre olympiades de tergiversations, la FECOJU (Fédération congolaise de judo) a organisé au mois d'août dernier à Brazzaville, les championnats nationaux de la discipline. La ligue départementale de Pointe-Noire y a pris part. De retour au bercail, maître Alain Biyoudi, secrétaire général de la ligue de judo à Pointe-Noire, nous a fait le point.

**Pointe-Noire vient de prendre part aux derniers championnats nationaux de judo. Comment se présentent vos résultats ?*

**«Bien ! Hormis les dirigeants, notre équipe était composée de 17 judokas, dont 14 hommes et trois dames répartis dans sept catégories. Nos résultats sont globalement positifs. Tenez !, la ville océane a occupé la deuxième place du classement général après Brazzaville. Nous avons ramené dix-huit médailles. 4 or, 12 Ag, et 2 Br. Parmi nos compétiteurs, Charly Mokili est sorti champion dans la 5ème catégorie. Du coup, il a été sélectionné pour faire partie de l'équipe nationale. Voila.

**Monsieur le secrétaire général, vous avez passé plus de quatre olympiades sans compétition. Comment avez-vous apprécié le niveau technique des athlètes ?*

**«Aujourd'hui, cela fait onze mois jour pour jour que la FECOJU a été mise en place. Je peux vous dire sans fanatisme que le niveau technique des athlètes est bon dans l'ensemble. Je félicite le président de la fédération Francis Atha qui a pu ramener le judo congolais sur le tatami. En réalité le judo en tant que discipline n'avait pas de problème, c'est plutôt au niveau des dirigeants qui se disputaient le leadership ou il y avait des couacs. Mais tout a été remis à l'ordre. Au regard du travail appréciable que les enfants ont présenté à ces championnats, je peux vous dire tout haut que le Congo peut se rivaliser avec les autres nations pour occuper comme jadis une place de choix au firmament.

**Après ce passage à vide, à ce jour Pointe-Noire compte combien de clubs de judo ?*

**«Merci pour cette question. Aussitôt après la relance des activités du judo au niveau national, nous, pour éviter le désordre constaté par-ci-par-là, notre ligue a procédé au recensement des véritables athlètes détenteurs de la ceinture noire, ainsi que les clubs. Aujourd'hui, la ville océane compte 168 ceintures noires accréditées et sept clubs actifs affiliés à la ligue et à la fédération.

**Auriez-vous un message à lancer à l'endroit des amoureux du noble art ?*

**«Je tiens à remercier tous les sportifs qui étaient à Brazzaville, et qui ont fait honneur à notre ville. Je demande aux judokas à mouiller davantage le keikogi aux entraînements, car sous peu nous allons repartir à Brazzaville pour disputer la coupe de la deuxième édition de la proclamation de la république le 28 novembre prochain.

Equateur Denis NGUIMBI

FOOTBALL MILITAIRE FEMININ

Le Cameroun entre dans l'histoire

Une première pour un pays africain. Après une quatrième place en 2016, le Cameroun est revenu fort à l'édition 2022 de la Coupe du monde militaire de football féminin qui s'est déroulée en juillet dernier aux Etats-Unis d'Amérique. Il a créé la sensation en se qualifiant pour la finale.

Le parcours des Lionnes indomptables a été tout simplement exceptionnel. Logées dans un groupe dit de la mort, elles se sont imposées face à l'équipe du pays hôte (2-1), ont bastonné l'Allemagne (3-0), humilié l'Irlande (12-0), et infligé une correction à la Belgique (8-0). Bilan : 4 victoires en autant de matchs. Cerise sur le gâteau, elles ont la meilleure attaque (25 buts inscrits), la meilleure défense (seulement 1 but encaissé) et la meilleure buteuse figure dans leurs rangs, en l'occurrence Brenda Tabé, auteure de 8 buts dont un quintuplé face à la Belgique.

Seule ombre au tableau, la finale perdue le 23 juillet face à la France (1-2). Pourtant, les Camerounaises avaient ouvert le score par Buch Confidence Bongben, son quatrième but du tournoi.

On le voit, le Cameroun était proche de remporter cette Coupe du monde militaire, et devenir ainsi la première nation africaine au féminin à la décrocher. Avec ce sacre, et après sa victoire de 2016, la France a remporté son deuxième titre consécutif.

Alain-Patrick MASSAMBA

ARTS MARTIAUX

Les budokas de la ville océane mettent sur pied une plateforme d'entraide

Les inconditionnels des arts martiaux de Pointe-Noire, tous styles confondus (karaté, kick boxing, full contact, taekwondo, boxe des pharaons, kyokushin, judo, wushu, Aikido), après avoir constaté la non-assistance aux budokas malades ou décédés, se sont retrouvés dimanche 28 août dernier au bord de la Côte mondaine. Objectif : mettre en place une plateforme d'entraide afin de fédérer les forces et mutualiser les énergies dans la cadre du vivre ensemble. Une initiative à mettre à l'actif de maître Parfait Ndongui, président de cette nouvelle plateforme.

D'entrée de jeu, Shihan Simon Mounondo, champion du monde des vétérans, après avoir fait observer une minute de silence en mémoire de tous les pratiquants des sports de combat qui ne sont plus de ce monde, a donné le top aux clubs pour une démonstration de dix minutes dans quelques techniques de combats : katas, blocages, dé-



Les karatékas à la Côte

fenses et attaques. Dévoilant son projet aux 234 budokas venus de tous les clubs de la ville océane, maître Parfait Ndongui, visiblement content, a déclaré. «Si le bon sens est la chose la mieux partagée au monde, je me dois de partager avec vous la joie que j'éprouve et l'honneur que vous me faites de nous accueillir en ces lieux où votre présence rehausse l'éclat de cette cérémonie. Dans les arts martiaux, il y a des vertus que les pratiquants doivent perpétuer dans un esprit de vivre ensemble, de solidarité et d'assistance mutuelle. Cette so-

lidarité et cette assistance nous font parfois défaut quand il s'agit des frères ou des sœurs qui sont dans le besoin. La dynamique du vivre ensemble que nous mettons tous sur pied aujourd'hui n'attendra plus longtemps qu'un des nôtres qui se trouve dans le besoin décide pour qu'il puisse bénéficier de notre assistance sociale, même si la mort est suspendue sur nos têtes comme l'épée de Damoclès. Rappelons-nous le dicton : un seul doigt ne lave pas la figure. C'est en nous mettant ensemble que nous allons briser nos clivages.» Sensei Médard Niakissa, ancien

champion d'Afrique, médaillé de Dakar, a loué l'initiative : «Les cas de non-assistance sont légion dans notre milieu. Je n'en veux pour preuve, le peu d'intérêt et le manque de mobilisation aux veillées mortuaires et obsèques des sensei : Joseph Milandou, ancien président de la ligue de karaté, Maurice Kissita, Simon Ongouya, la liste n'est pas exhaustive. Je remercie maître Parfait Ndongui pour avoir pensé à réveiller nos consciences, en mettant en place ce cadre qui nous manquait cruellement».

Equateur Denis NGUIMBI

BILLET

Une cascade d'inquiétants forfaits

Les Congolais se posent la question de savoir s'il y a un agenda sur lequel travaillent leurs dirigeants sportifs.

A quelques jours de l'ouverture du tournoi de la zone UNIFFAC qualificatif pour la Ligue des champions féminine de football, qui se déroule en Guinée Equatoriale (10 au 16 septembre 2022), il a été annoncé que pour des raisons financières l'AC Colombe sera absente. Qu'est-ce que cette cacophonie entre le mi-

nistère en charge des Sports et la FECOFOOT ?

Qu'on imagine : faute de moyens le Congo est absent à un rendez-vous africain ! Les Congolais veulent qu'on leur dise franchement, qui décide quoi, de quoi et qui détient le pouvoir de décision dans leurs histoires de sports ? Car ce n'est pas la première fois que ces gens-là étalent au grand jour leurs contradictions sans songer à ce que pensent les Congolais de la «défense» du drapeau national. Des exemples, on en a à la pelle. Il n'y a pas

longtemps, c'était l'équipe nationale de taekwondo qui était absente aux championnats de la zone 4 à Yaoundé (Cameroun) et aux championnats d'Afrique à Kigali (Rwanda). Puis les Diables-Rouges cadets handball absents également à Kigali; les karatékas, aux abonnés absents à Goma (RDC) et, en perspective, les hommes d'Etoile du Congo handball forfaits à la prochaine Coupe d'Afrique des clubs champions en Tunisie.

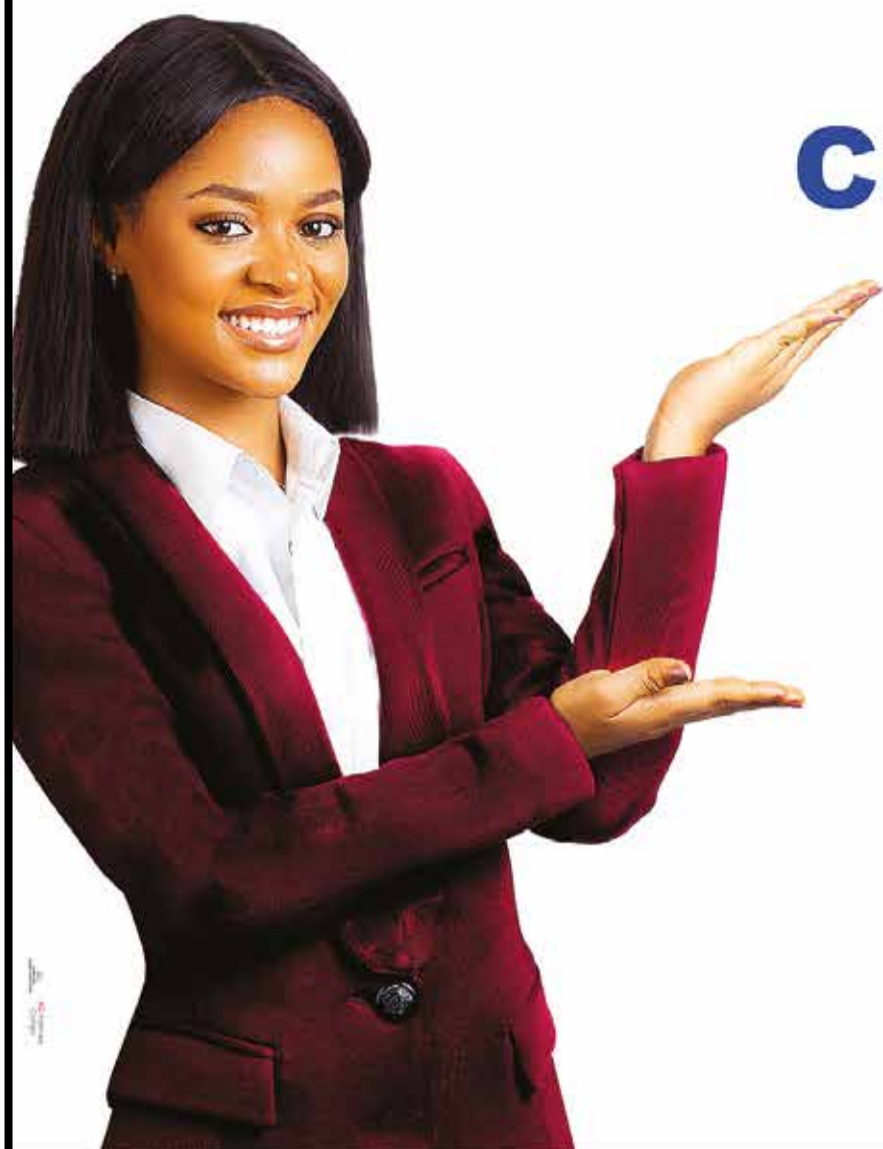
Nous nous abstenons de désigner qui est l'empêcheur

de pratiquer le sport en rond. Les acteurs concernés devraient s'asseoir autour d'une table pour trouver la solution de comment sauver la face, comment représenter le Congo quoi qu'il en coûte à l'Etat. Après tout, c'est quand même le Congo ! Et puis, on en fait plus dans d'autres domaines, pourquoi pas là. Comment font des pays moins nantis que le nôtre pour être présents à tous les rendez-vous sportifs ? Ce que veulent les Congolais, c'est défendre leur honneur. Un point, c'est tout.

Jean BIDILOU-NZO

**Allianz
Congo Assurances**
désormais

SUNU
Assurances



Pointe-Noire, entrée Tchikobo
Tél. : 05 601 12 00

Brazzaville, Imm. Yoka Bernard
La Coupole - Tél. : 05 012 95 54

AVIS DE PUBLICATION



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en République du Congo informe le public qu'il a lancé un appel d'offres pour la **Sélection d'une entreprise pour les Travaux de construction d'un entrepôt pharmaceutique et bureaux et construction du bâtiment des chambres froides, installation de trois (03) chambres froides pour la CAMEPS à Brazzaville en République du Congo.** Le dossier d'appel d'offres a été posté sur le site corporate des achats «WWW.PROCUREMENT-NOTICES.UNDP.ORG» suivant le lien ci-dessous :

https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=95505

Le dossier complet ainsi que les instructions y afférentes peuvent être téléchargés suivant le lien de publication ci-dessus.

Toutes les demandes d'informations doivent être adressées à l'adresse de messagerie: info.wasc@undp.org

Une conférence préparatoire, y compris une session de formation sur le nouveau système d'appels d'offres en ligne e-tendering, sera organisée le :

• **Date** : 19 septembre 2022 ; **Heure** : 10 heures GMT

• **Le Lien ZOOM** :

<https://undp.zoom.us/j/82793299209?pwd=dkNMRzVxd1ZTRzQ2Vk45MGdHemN1UT09>

Meeting ID: 827 9329 9209 --- Passcode: 576897

Toutes les entreprises intéressées doivent confirmer par email leur participation à la conférence préparatoire. Les instructions pour se connecter via téléconférence seront partagées avec les entreprises intéressées.

Une visite des lieux obligatoire est organisée, et le rendez-vous est fixé comme suit :

Lieu	Date	Heure
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE LA CENTRALE D'ACHATS DES MEDICAMENTS ET PRODUITS DE SANTE (CAMEPS)	21/09/ 2022	10H00, heure de Brazzaville, CONGO

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement:

Les offres peuvent être soumises uniquement en ligne par le système Etendering du PNUD à travers le lien suivant : <https://etendering.partneragencies.org> avec votre propre mot de passe au plus tard le : **à la date et à l'heure indiquée dans le système** (Référence du dossier dans Etendering : BU : COG10-Event ID : 0000013610)

Veuillez accuser réception de ce Dossier d'Appel d'Offres en utilisant la fonction « accepter l'invitation » sur le système d'appel d'offres en ligne eTendering. Cela vous permettra de recevoir toute modification ou mise à jour concernant l'appel d'offres.

Si vous n'êtes pas encore enregistré dans le système, vous pourrez le faire en utilisant les informations ci-dessous (Identifiant : event.guest , Mot de passe : why2change) et suivre les instructions de l'enregistrement étape par étape comme spécifié dans le guide.

Le guide d'enregistrement et de soumission de votre offre peut être téléchargé sur le site ci-après : <https://www.undp.org/procurement/business/resources-for-bidders>

MINISTERE DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION

CABINET

UNITE DE COORDINATION

DES PROGRAMMES ET PROJETS
PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LE PALUDISME

N° _____ /MSP /CAB/UCPP/PNLP-22

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès



Ensemble et avec l'effort de tous,
l'élimination du paludisme est possible !

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT LOCAL Réf :
PNLP/0004/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E)
CONSULTANT (E) NATIONAL (E)**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention NFM3 (2021-2023) de lutte contre le paludisme, la Tuberculose et le VIH-Sida, le Programme national de lutte contre le paludisme recrute un **(e) consultant (e) national (e) (investigateur principal) pour la mise en œuvre du test d'efficacité thérapeutique des médicaments anti-paludiques dans le département de Brazzaville en République du Congo.**

Les termes de références spécifiques au poste, pour les candidat(e)s intéressé (e)s , sont à retirer avant le 30/09/2022 à l'adresse suivante : Bureau du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) le sis dans l'enceinte du service d'hygiène et de la promotion (Avenue de la morgue de CHU).

Ou vous adresser par E.mail : secretariat@pnlp.cg en copie yvette.okouba@pnlp.cg

La remise des dossiers de candidature est fixée au 07/10/2022 à 16 heures précises.

Fait à Brazzaville le 07/09/2022

La direction du PNLP

ASSURANCES

Le Groupe SUNU consolide son expansion panafricaine en acquérant Allianz Congo Assurances

Grâce au rachat le 5 novembre 2021 d'Allianz Congo Assurances (désormais SUNU Assurances IARD Congo), le Groupe SUNU, créé en 1998 par M. Papa Pathé DI-ONE, consolide sa présence en Afrique, en général, et en Afrique centrale, en particulier, où il est déjà présent en R.D.Congo, en Centrafrique, au Gabon, au Cameroun... Il se veut résolument panafricain, c'est-à-dire un groupe au service de l'Afrique et proche des Africains. Un objectif en voie d'être atteint.

Depuis novembre 2021, a annoncé officiellement le Directeur Général de SUNU Assurances IARD Congo, M. Thierry BROU KOUA-

et le dynamisme de la société, le Directeur Général M. Thierry BROU KOUADIO a souligné que SUNU Assurances propose des produits d'assurance



Les animateurs de la conférence de presse

Zone, M. Dimitri IRIYE. **Ambition.** Le Groupe SUNU entend être un groupe panafricain, leader dans l'Assurance et les Services financiers, en accompagnant, avec succès, les Hommes et les organisations sur le continent, désireux de réaliser leur potentiel, et soucieux de se protéger et de sécuriser tout ce qui leur est cher.

Mission. Le Groupe SUNU est engagé à : mettre à la portée de tous, des protections en assurance et des services financiers grâce à des solutions authentiques ; offrir aux femmes et aux hommes qui font le Groupe SUNU, des opportuni-



Une vue des journalistes



De g. à dr: Jean-Pierre NONAULT, Mme Awa BA COULIBALY, Thierry BROU KOUADIO et Dimitri IRIYE.

DIO, au cours d'une conférence de presse animée le mercredi 7 septembre, à Brazzaville, une page s'est tournée dans la vie d'Allianz Congo Assurances. Cette société d'assurances créée en mai 2011 (désormais SUNU Assurances IARD Congo) débute ses activités le 9 janvier 2012, à Pointe-Noire, capitale économique du pays, en offrant une large gamme de solutions d'assurance à une clientèle d'entreprises allant des Petites et Moyennes Entreprises (PME) aux grands groupes internationaux. Elle ouvre son bureau commercial de Brazzaville en janvier 2013, et inaugure son siège à Pointe-Noire, en avril 2019.

Elle réalise en décembre 2020 16% de part de marché et 5 milliards de Chiffre d'Affaires. Et, le Groupe SUNU la rachète en novembre 2021. Une acquisition qui prévoit une montée en puissance du Groupe SUNU dans la zone Afrique centrale !

FORCES. En acquérant Allianz Congo Assurances, «le Groupe SUNU compte sur les 10 ans d'expérience de cette filiale rachetée au groupe Allianz, tout comme elle s'appuie sur son équipe professionnelle, jeune, dynamique et engagée, et des collaborateurs rompus à la gestion des clients», a dit le Directeur Zone CEMAC du Groupe SUNU M. Dimitri IRIYE. Outre l'expérience, la jeunesse

au meilleur rapport qualité-prix. Elle est à même de proposer les assurances de biens et de responsabilité, d'accompagner les clients dans plusieurs pays d'Afrique, par le développement de partenariats au profit des clients. Il a également rassuré que la gestion des sinistres optimisée pour la satisfaction client et la solidité financière sont autant d'atouts pour le Groupe SUNU.

Le Groupe se veut également proche des populations de par ses initiatives afférentes aux sponsorings et aux dons. «Les axes sont orientés vers la santé, l'environnement, le sport, la culture et l'éducation. Le Groupe SUNU s'investit pour les causes sociales auprès des populations, des entreprises, des ONG et des organisations à travers ces axes», a expliqué la Directrice Communication Groupe Mme Awa BA COULIBALY.

«Pour le Ministère des Finances et pour le Congo, SUNU Assurances, comme toutes autres sociétés d'assurances, est un investisseur financier. La place financière congolaise est très attractive. Nous sommes un marché financièrement petit de par la taille, mais très efficient par les chiffres. Comparativement à d'autres marchés, nous sommes très rentables. Le Groupe SUNU s'installe au Congo pour des raisons affectives et financières. Et, l'Etat



Pendant le cocktail

congolais l'accompagne avec sur son territoire», a indiqué M. Jean-Pierre NONAULT, Directeur Général des Institutions Financières Nationales.

Zoom sur le Groupe SUNU

Historique. Le Groupe SUNU est créé par M. Papa Pathé DI-ONE en 1998. Juste après cette date commence son extension. Il compte, en 1999, trois compagnies Vie au Sénégal, au Togo et au Bénin et deux compagnies IARD au Niger et en Centrafrique. En 2001, il procède à l'acquisition de deux sociétés Vie et IARD en Côte d'Ivoire. En 2004, le Groupe rachète trois filiales Vie d'AXA en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Gabon et prend des participations dans une société

basées au Bénin, au Burkina Faso (Vie/IARD), au Mali, au Togo et en Centrafrique. En 2020, le Groupe crée une société Vie en Guinée, et une autre société Vie et IARD en Mauritanie, en 2021. Au cours du mois de novembre de la même année, le groupe acquiert Allianz Congo Assurances. Le Groupe SUNU se retrouve ainsi dans 17 pays d'Afrique. En 24 ans jusqu'en 2022, le Groupe compte une trentaine de filiales.

Selon les données de l'an 2021, le Groupe SUNU a enregistré plus de 230 milliards de F.CFA de chiffre d'affaires et 500 milliards d'actifs gérés. La CEMAC est la 5^e zone du Groupe SUNU.

Que cherche le Groupe SUNU en prenant le contrôle des filiales des structures déjà existantes ? «Nous avons mis en place une approche qu'on peut utiliser pour accélérer la croissance d'une entité. C'est pourquoi, nous achetons des filiales des structures déjà existantes. C'est une façon pour nous d'avoir des seuils, d'identifier des concurrents sur le marché avec lesquels nous pouvons nous rapprocher, en raison des moyens à mettre ensemble pour proposer des couvertures d'assurances intéressantes pour la population», a répondu, sans en dévoiler plus, le Directeur

IARD au Burkina Faso, en 2005. Le groupe crée, en 2012, deux compagnies au Mali et en Guinée Conakry et une société Vie au Burkina Faso, en 2014. A partir de 2015, un tournant historique va s'opérer : l'ensemble des compagnies d'assurance changent de nom pour porter la dénomination unique SUNU Assurances. C'est la naissance de la marque. En 2016, le Groupe acquiert au Cameroun une société qui sera dénommée SUNU Assurances IARD Cameroun. Toujours en 2016, le Groupe crée SUNU Santé au Togo et SUNU Health dans la zone anglophone. En 2018, le Groupe acquiert la Banque Populaire de l'Épargne et du Crédit au Togo. C'est la première banque du Groupe SUNU. En 2019, le Groupe rachète six filiales d'Allianz

tés de développement grâce à un environnement propice à la performance; créer durablement de la valeur pour les investisseurs; contribuer positivement à des actions dans les communautés où il est présent.

Valeurs. Quatre valeurs sont l'âme du Groupe SUNU : le Client qui est au centre de tout; le Respect et la Valorisation des femmes et des hommes qui font le Groupe SUNU; l'Agilité et l'Innovation pour sans cesse oser, changer et se renouveler ; la Performance et la culture du Résultat pour créer durablement de la valeur. En un mot comme en mille c'est la SUNU Attitude.

Le Groupe SUNU, en se basant sur les acquis d'Allianz Congo Assurances, entend proposer des produits adaptés au pôle des particuliers : Assurance Automobile, Assurance Habitation, Assurance Individuelle Accidents, Assurance Scolaire, Assurance Monétique, Assurance Responsabilité Civile Chef de Famille, Assurance Responsabilité Civile Chasse, Assurance Voyages, Assistance Expatriés. La conférence de presse a été ponctuée par un cocktail où bon nombre d'invités ont pu faire la connaissance du Groupe SUNU, à travers des projections des films sur le Groupe, dans une ambiance aux sons du folklore congolais.